SYMBO
EPAGE BOUTONNE
SYNDICAT DE GESTION ET D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN VERSANT

Bilan des travaux 2025 du PPG du bassin versant de la Boutonne 2025-2029

La Boutonne à Saint Julien de l'Escap, photographie François GUEYDON

la Charente Maritime LE DÉPARTEMENT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
eau GRAND SUD-OUEST AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
DEUX-SÈVRES LE DÉPARTEMENT
Vals de Saintonge Communauté
Mellois en POITOU COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
RÉGION Nouvelle-Aquitaine
Aunis Sud Imagine la futuralité
ROCHEFORT OCÉAN Communauté d'agglomération
niortagglo Agglomération du Niortais
4B Syndicat des eaux

SOMMAIRE

RESTAURATION RIPISYLVE ET GESTION DES EMBACLES : SECTEUR DEUX-SEVRES 3
RESTAURATION RIPISYLVE ET GESTION DES EMBACLES : SECTEUR CHARENTE-MARITIME 6
GESTION DES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES : SECTEUR DES DEUX-SEVRES 8
GESTION DES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES : SECTEUR CHARENTE-MARITIME 10
REGULATION DES POPULATIONS DE RAGONDINS (DEUX-SEVRES) 12
GESTION COORDONNEES DES OUVRAGES 14
AMENAGEMENT D'ABREUVOIRS, PASSAGES AMENAGES ET CLOTURES 16
ZH1 RESTAURATION DE LA ZONE HUMIDE DE CHIZE 19
RENAT 12 - LA GRANDE PLANCHE COIVERT 244
RENAT 08 - CANAL SAINT EUTROPE ST-JEAN D'ANGELY 28
RENAT 06 -LE POUZAT A ESSOUVERT 34
SO5 1 - CORRECTION INCISION - LA SOIE 37
RENAT 14 LE BIEF DU MOULIN - BERNAY ST-MARTIN 39
RENAT 18 - SEUIL REORIENTATION TREZENCE 43
SO6 3 - CONFORTEMENT DE BERGES LA SOIE - ST-LOUP 45
RECHENALISATION 48
TABLEAU DES REALISATIONS 2025 52

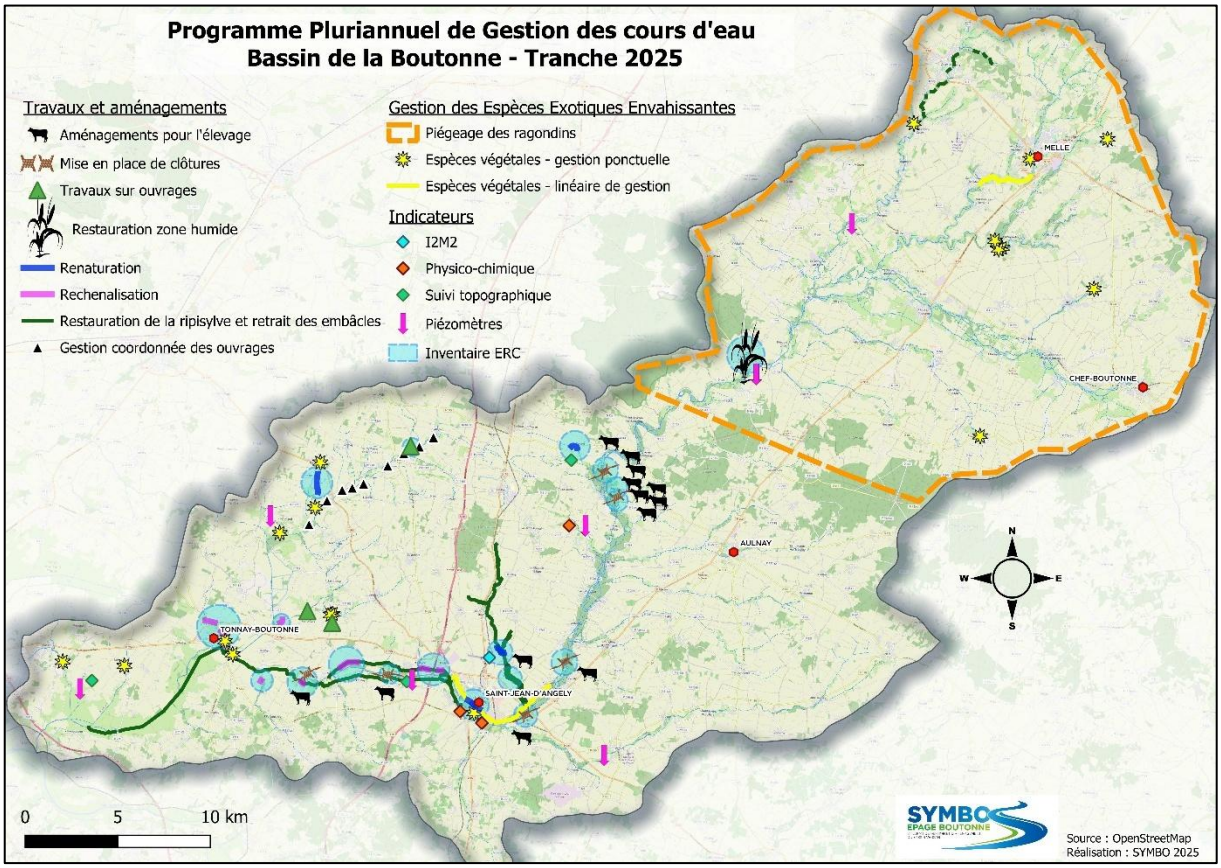

Les actions du PPG 2025-2029 ont été engagées suite à l'obtention de l'arrêté inter-préfectoral de DIG et de Déclaration Loi sur l'eau reçu le 31 mars 2025. Tenant compte du calendrier lié aux enjeux biodiversité, le printemps 2025 a été consacré à la mise en œuvre des procédures de marchés publics en prévision des travaux et des suivis à mener (rédaction des CCTP, analyses des candidatures, attributions, ...), avant lancement des opérations de travaux sur le terrain à compter de la mi-juillet.

Restauration ripisylve et gestion des embâcles

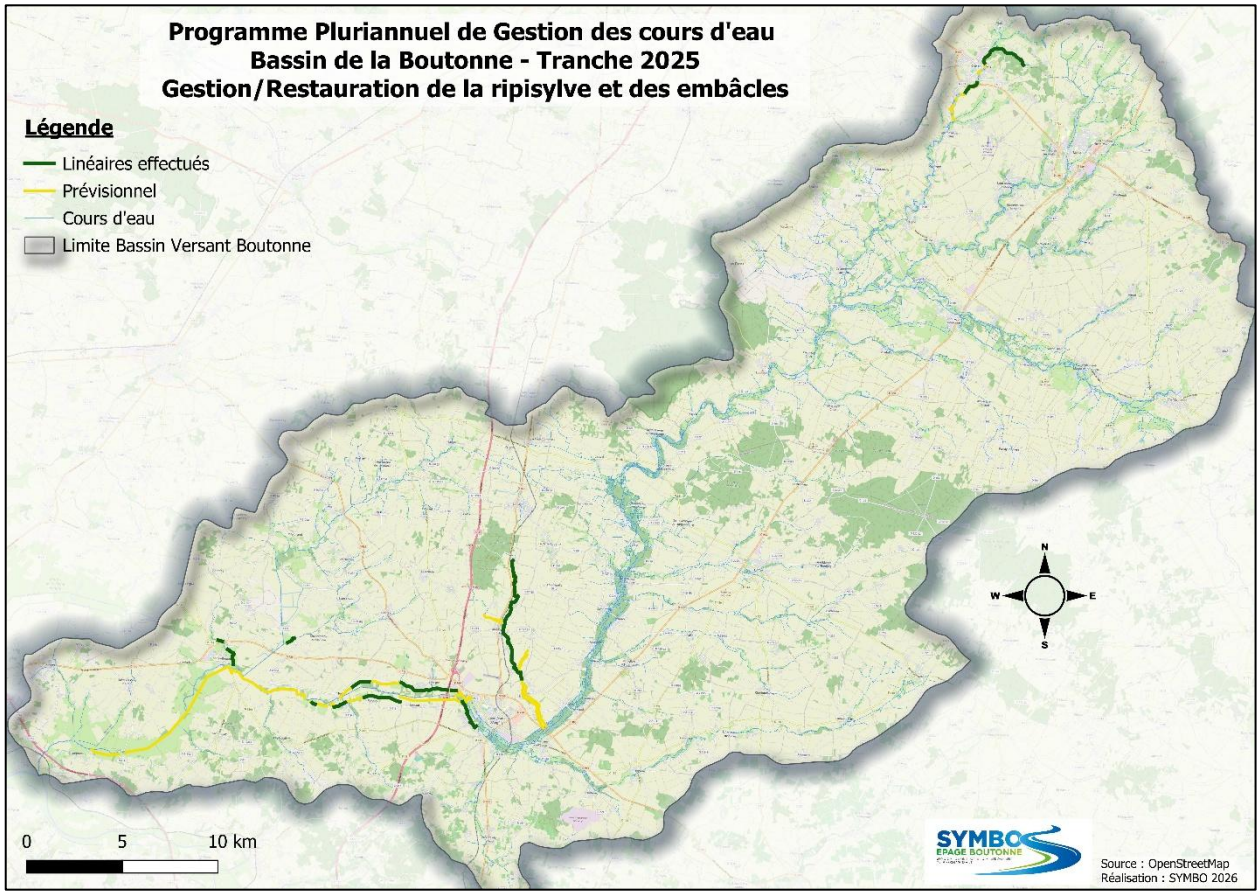

Secteur des Deux-Sèvres

Cadrage de l'opération

Communes : Beaussais-Vitré et Celles/Belle

Objectifs : restauration raisonnée de la ripisylve et enlèvement des embâcles pour améliorer le fonctionnement hydraulique et écologique des cours d'eau et ponctuellement prévenir les risques d'inondation

Linéaire prévisionnel **:** 5 km Belle et affluents (hors Ru Vau et Vitré)

Fiche du PPG : fiche action n°1

Modalités de réalisation : en régie

Bilan des travaux

Description des travaux réalisés et analyse des écarts potentiels

Les têtes de la Belle ont déjà fait l'objet d'un passage en restauration lors du PPG 2013-2020 mené sur le secteur des Deux-Sèvres. Ce dernier passage datant de 2015, seule une surveillance des embâcles et des ouvrages a été menée au cours des 10 dernières années sur ce secteur.
Les travaux consistent en :

- Retrait des arbres tombés en travers de la Belle et des accumulations de branchages en lit mineur et au pied des ouvrages,
- Abattage préventif d'arbres dépérissant avant qu'ils ne posent problème,
- Ouverture à travers des ronciers obstruant les écoulements,
- Retrait de clôtures en travers n'ayant plus d'usage.

Les agents du SYMBO ont traité 3,520 km de la Belle depuis la source sur la Commune de Vitré jusqu'au tunnel de la RD948 à Celles/Belle.

Travaux reportés à 2026 et justification

Suite à l'obtention de l'arrêté inter-préfectoral de DIG fin mars 2025, la priorité a été donnée dès la mi-juillet à la préparation des tronçons de cours d'eau nécessitant des accès et ouverture en ripisylve pour les travaux de renaturation de cours d'eau et de rechenalisation en marais en Charente-Maritime.
Les 6 agents rivière du SYMBO ont donc été prioritairement occupés à préparer ces chantiers confiés à des prestataires. Les travaux de restauration des linéaires de ripisylve inscrits en 2025 n'ont donc débutés qu'à l'automne, délai ne permettant pas de traiter l'intégralité des linéaires programmés sur l'année.

De plus, la mise à jour de l'état des lieux a fait ressortir une quantité de travaux supérieure aux recensements réalisés en 2019-2020 pour préparer le PPG.
Ce sont donc environ 6,5 km qui seront à traiter sur la Belle et non 5 km comme initialement programmés. Il restera donc environ 3 km à réaliser sur 2026.

Suivi et évaluation

Suivi photographique

Retrait d'embâcles(avant-après) – Vitré

Retrait manuel d'un frêne en travers (avant-après) – Celles/Belle

Ouverture à travers des ronciers – Vitré

Clôture en lit mineur, sans usage, à retirer – Vitré

Bilan financier

Prévisionnel transmis aux financeurs : 14 000 € TTC
Réalisé fin décembre 2025 : 6 808 € TTC
Reste à réaliser en 2026 : 7 192 € TTC

Secteur Charente-Maritime

Cadrage de l'opération

Communes : Voissay, Les Nouillers, La Vergne, Torxé, Tonnay-Boutonne, Essouvert
Objectifs : restauration raisonnée de la ripisylve et enlèvement des embâcles pour améliorer le fonctionnement hydraulique et écologique des cours d'eau et ponctuellement prévenir les risques d'inondation
Linéaire prévisionnel : Le Pouzat (18 km) ; Le Canal (22,5 km), Canal Saint-Eutrope (8,6 km) et la Gargotte (1,8 km)
Fiche du PPG : fiche action n°1
Modalités de réalisation : en régie

Bilan des travaux

Description des travaux réalisés et analyse des écarts potentiels

Dès mi-juillet, la priorité a été donnée à la préparation des accès aux cours d'eau concernés dans le cadre des travaux de renaturation et de rechenalisation. Certains tronçons de rechenalisation sont également inventoriés dans les linéaires à effectuer en restauration de la ripisylve.
Les travaux de restauration de la ripisylve ont donc consisté à l'élagage des branches basses, l'ouverture de certains ronciers pouvant entraver l'écoulement du cours d'eau, l'abattage d'arbres malades ou morts pouvant être dangereux et le retrait des embâcles présents en travers du cours d'eau.
Ainsi, la restauration de la ripisylve a été effectuée sur 2 km 800 (Canal), 3 km 800 (Canal Saint-Eutrope) et l'ensemble de la Gargotte 1 km 800. Concernant le Pouzat, 7 km 500 de linéaire de ripisylve a été effectuée.

Travaux reportés à 2026 et justification

Les linéaires reportés en 2026 sont les suivants :

- Le Canal : 19,7 km
- Le Canal Saint-Eutrope : 4,8 km
- Le Pouzat : 10,5 km

Ce report s'explique par le commencement tardif de cette action en raison des priorités d'intervention pour permettre l'accès aux entreprises (renaturation et rechenalisation). De plus, concernant le Canal, certains secteurs ne sont accessibles qu'avec un bateau. Le SYMBO a donc effectué des démarches pour en acquérir un.

Suivi et évaluation

Suivi photographique

Des suivis avant et après intervention ont été effectués sans méthodologie particulière.

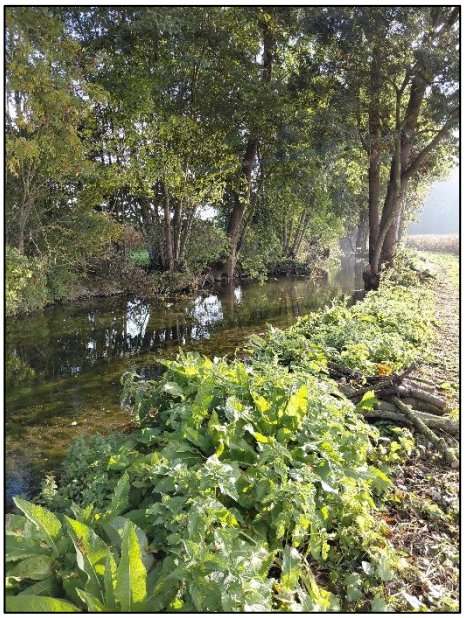

Restauration de la ripisylve – Canal Saint-Eutrope

Restauration de la ripisylve – Pouzat

Bilan financier

Prévisionnel transmis aux financeurs : 146 000 € TTC
Réalisé fin décembre 2025 : 10 800 € TTC
Reste à réaliser en 2026 : 135 000 €

Gestion des Espèces Exotiques Envahissantes végétales

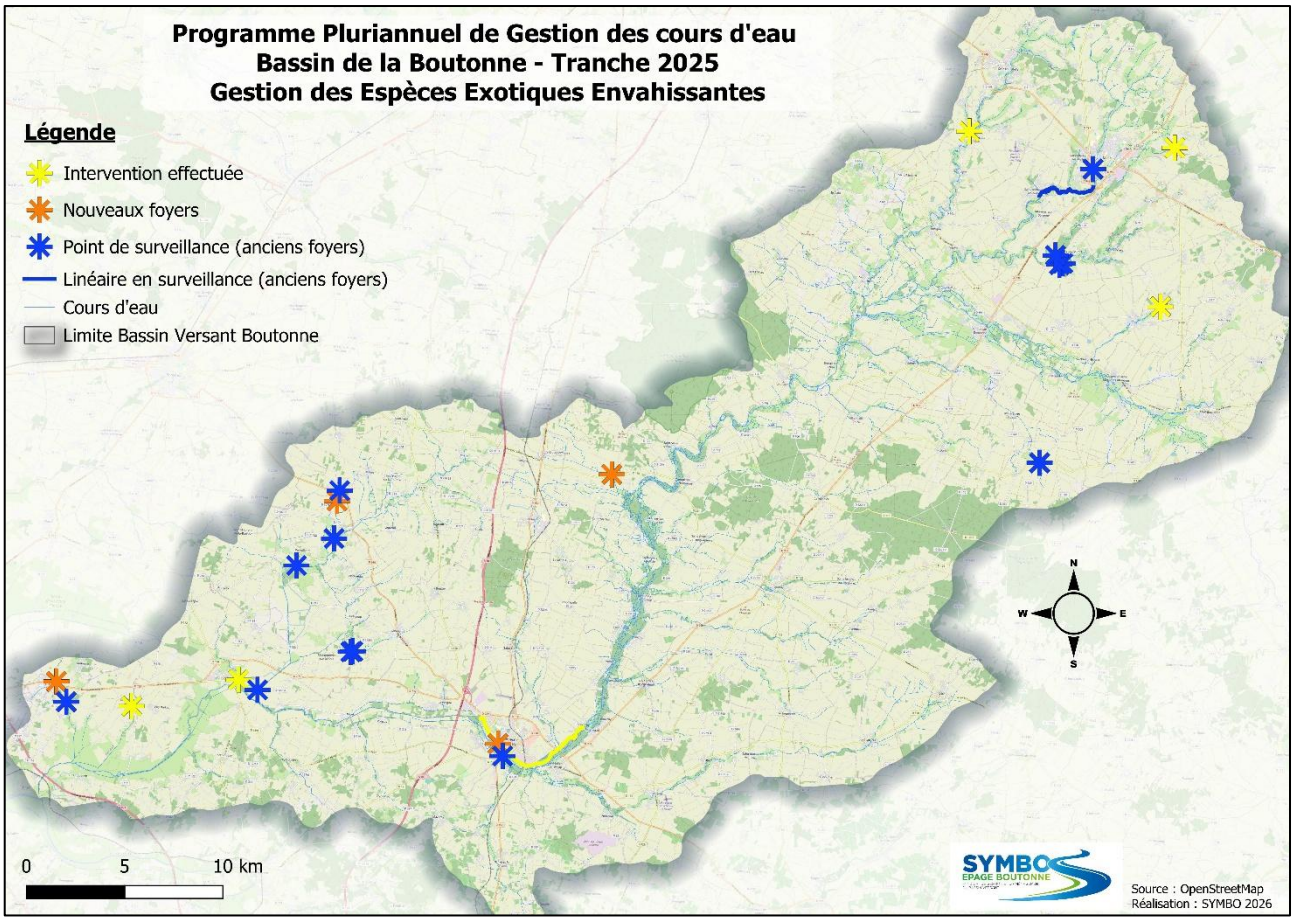

Secteur des Deux-Sèvres

Cadrage de l'opération

Communes : Melle, Saint-Romans les Melle, Celles/Belle, Fontivillié, Chef-Boutonne et Paizay le Chapt.

Objectifs : Traitement des nouveaux foyers émergeants et limitation de la prolifération des Espèces Exotiques Envahissantes : Balsamine de Balfour, Balsamine de l'Himalaya, Jussie, Myriophylle du Brésil et Egéria dense.

Sites prévisionnels :

- Myriophylle du Brésil : Le Ruisseau de Bonneuil (+ petit plan d'eau) à Celles/Belle et le Ruisseau de la Fléchière à Paizay le Chapt
- Egéria dense : La Somptueuse à Fontivillié et Chef-Boutonne
- Jussie : Ruisseau de Mareuil à Melle
- Balsamine de l'Himalaya : La Béronne à Melle et Saint-Romans les Melle

Fiche du PPG : fiche action n°2

Modalités de réalisation : en régie

Bilan des travaux

Description des travaux réalisés et analyse des écarts potentiels

- Myriophylle du Brésil : Le Ruisseau de Bonneuil et petit plan d'eau à Celles/Belle et le Ruisseau de la Fléchière à Paizay le Chapt
    - 3 passages en arrachage (juin, juillet et septembre) pour un volume total arraché de 1,3 m3 à Celles/Belle
    - Aucun herbier trouvé sur la Fléchière à Paizay le Chapt depuis 3 ans
- Egéria dense : La Somptueuse à Fontivillié et Chef-Boutonne
    - 5 passages en arrachage et surveillance (mai à septembre) sur les 3 bassins et 2 km de la Somptueuse pour un volume arraché de 5 litres
- Jussie : Ruisseau de Mareuil à Melle
    - 5 passages en arrachage et surveillance (mai à septembre) sur le Ru de Mareuil en aval du rejet des lagunes de « Bourvaveau » pour un volume arraché de 5 litres.
- Balsamine de l'Himalaya : La Béronne à Melle et Saint-Romans les Melle
    - Aucun plant trouvé en 2025 sur les 3 km de la Béronne

Aucun nouveau site découvert en 2025, seuls les sites déjà identifiés ont donc été suivis et traités.

Suivi et évaluation

L'action en gestion des EEE a mobilisé 15 jours agent sur le terrain pour traiter cette thématique en 2025. L'ensemble des sites identifiés ont donc été suivis et traités.
Si 3 des 4 espèces semblent maitrisées, la Jusssie contenue dans les 3 lagunes de « Bournaveau » à Melle poursuit son développement et risque de contaminer le ruisseau de Mareuil qui longe ce site (fragments transitant par le rejet en milieu naturel, présence de ragondins naviguant entre les lagunes et le ruisseau).

Myriophylle avant arrachage – Celles/Belle

Repousse d'égéria à « La Barbette » - Fontivillié

Bilan financier

Prévisionnel transmis aux financeurs : 5 000 € TTC
Réalisé fin décembre 2025 : L'intégralité des interventions programmées sur les différents sites ont été réalisées par les agents en Régie. Coût réalisé : 2 760 € TTC
Reste à réaliser en 2026 : Suivi à reconduire sur l'ensemble des sites.

Secteur Charente-Maritime

Cadrage de l'opération

Communes : Courcelles, Saint Jean d'Angély, Lussant, Tonnay-Boutonne.

Objectifs : Traitement des nouveaux foyers émergeants et limitation de la prolifération des Espèces Exotiques Envahissantes : Balsamine de Balfour, Balsamine de l'Himalaya, Jussie, Myriophylle du Brésil et Egéria dense.

Sites prévisionnels :

- Jussie : Canal Saint Eutrope de Courcelles à Saint Jean d'Angély, le Bief du Moulin à Bernay-Saint-Martin et à Puyrolland, La Trézence à Puyrolland et à Tonnay-Boutonne, La Soie à Chantemerle-sur-la-Soie et Landes, Le Bauroux à Lussant, La Chassieuse à Tonnay-Boutonne ;
- Myriophylle du Brésil : l'Aubrée à Saint-Coutant Le Grand, Le Bauroux à Lussant.

Fiche du PPG : fiche action n°2

Modalités de réalisation : en régie

Bilan des travaux

Description des travaux réalisés et analyse des écarts potentiels

Jussie :

- Herbiers éparses présents dans le Canal St Eutrope sur la commune de Courcelles dans le bourg à redescendre sur la Ville de Saint Jean d'Angély.
  3 passages effectués en juin et juillet, pour un volume arraché de 500 litres.
- Foyers présents sur le linéaire en aval de la Chassieuse avec 3 passages effectués en juin pour un volume de 1 800 litres.

Deux nouveaux foyers ont été découverts :

- En amont du Bauroux, un foyer de jussie important a proliféré sur un linéaire conséquent. 3 passages ont été effectués avec un volume de 300 litres. Une intervention manuelle n'a plus été possible à la vue de l'importance de la prolifération.
- Sur le Bief du Moulin en aval du point déjà connu de jussie, un foyer a été découvert pendant le repérage avant les travaux de renaturation prévu en aval. Un arrachage a été effectué soit un volume de 1 200 litres.

Myriophylle du Brésil :

- A Saint-Coutant Le Grand, sur l'Aubrée, un passage a été effectué pour un volume de 300 litres.

Balsamine de l'Himalaya :

- Un petit herbier découvert dans le Canal St Eutrope sur la zone de travaux de recharge granulométrique. Arrachage effectué.

Renoué du Japon :

- Un foyer découvert dans la Grande Planche sur le tronçon de recharge granulométrique. Arrachage effectué.

Suivi et évaluation

Secteur Boutonne moyenne : l'action en gestion des EEE a mobilisé 5 jours agent sur le terrain pour traiter cette thématique en 2025. L'ensemble des sites identifiés a donc été suivi et traités. Le volume arraché chaque année dépend de la période d'intervention et du climat. A noter la disparition sur certains sites suites aux arrachages et suivis effectués depuis plusieurs années.

Secteur Boutonne aval : 4 jours ont été nécessaires pour cette action, à savoir l'arrachage des foyers de jussie. Du temps de surveillance a également été effectué sur les secteurs connus.

Balsamine de l'Himalaya – Canal St Eutrope

Renoué du Japon – La Grande Planche

Jussie – Le Bauroux

Bilan financier

Prévisionnel transmis aux financeurs : 10 000 € TTC

Réalisé fin décembre 2025 : L'intégralité des interventions programmées sur les différents sites ont été réalisées 1 656,00 € TTC

Reste à réaliser en 2026 : Suivi à reconduire sur l'ensemble du linéaire.

Régulation des populations de ragondins (Deux-Sèvres)

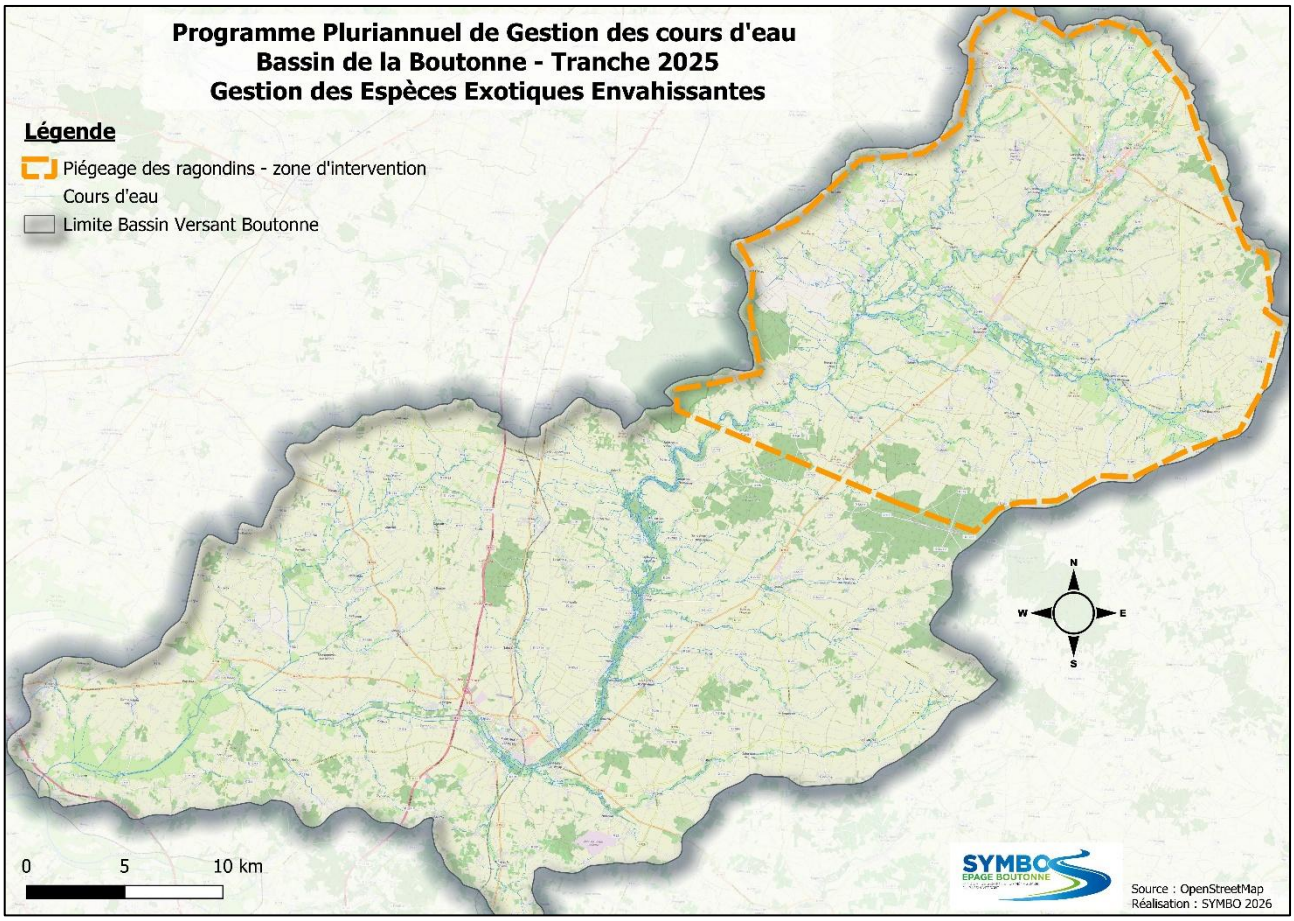

Cadrage de l'opération

Lieu : 33 communes du bassin versant en Deux-Sèvres

Objectifs : Traitement d'une EEE animale afin de limiter la déstabilisation des berges et des ouvrages, l'homogénéisation du fond du lit mineur par les sédiments et l'appauvrissement du milieu.

Linéaire / Sites Prévisionnels : Bassin versant en Deux-Sèvres

Fiche action du PPG : fiche Action n°2

Modalités de réalisation : Prestation et bénévolat

La campagne annuelle résulte d'un partenariat SYMBO-FREDON Deux-Sèvres hérité du précédent PPG en Deux-Sèvres. Après une réunion annuelle avec les piégeurs (en octobre) présentant le bilan de l'année précédente et les modalités d'organisation de la nouvelle campagne de régulation, l'opération se déroule ainsi :

- Le SYMBO est en charge de la recherche et de la mobilisation des piégeurs bénévoles sur l'ensemble des 33 communes et de la mise en place du calendrier d'intervention (répartition des communes sur novembre et décembre de chaque année).
- La FREDON Deux-Sèvres apporte sur le territoire la logistique nécessaire à l'opération : batterie de 900 cages-pièges, fourniture des appâts (pommes) et des fiches de captures, collecte bi-hebdomadaire des dépouilles avant orientation vers les services d'équarrissage.

- Les piégeurs de chaque commune bénéficient d'une mise à disposition du matériel durant 3 semaines. La campagne a débuté le 3 novembre pour une partie des communes et s'est achevée le 19 décembre 2025 pour les autres.

Distribution du matériel et formation au besoin à l'utilisation des cages-pièges

A l'achèvement de l'opération, le technicien du SYMBO collecte l'ensemble des fiches de captures afin de réaliser le bilan annuel.

Au cours de la réunion bilan d'octobre, à la demande du technicien du SYMBO, la FREDON a présenté un diaporama des espèces couramment rencontrées en piégeage et pouvant être confondues entre elles afin de sensibiliser les piégeurs et d'attirer leur attention au sujet des espèces protégées (Fouine/Martre, Putois/Vison d'Europe/Vison d'amérique, Campagnol amphibie/Surmulot, Loutre, Genette). A noter l'arrivée du Raton laveur sur le marais poitevin et qui semble coloniser les bassins versants et devrait se retrouver sur les futures opérations de piégeage.

Bilan des travaux

Description des travaux réalisés et analyse des écarts potentiels

Nombre de communes ayant bénéficié du piégeage par les bénévoles : 27 sur 33
Nombre de piégeurs mobilisés : 98
Nombre de cages utilisées : 691
Nombre de ragondins capturés : 1 256
Autre espèce mentionnée en capture : 1 loutre

L'action a été menée conformément aux prévisions

Suivi et évaluation

Le bilan annuel permet d'établir l'ensemble des captures réalisées et d'en apprécier l'évolution au regard de la mobilisation des piégeurs bénévoles.

Des tronçons de cours d'eau qui, par le passé voyaient leurs berges déstabilisées par les réseaux importants de galeries liés aux très fortes populations de ragondins, allant même jusqu'à la déstabilisation et la chute de certains arbres (frênes notamment), sont aujourd'hui stabilisés et revégétalisés (sur l'axe Boutonne principalement (marais de Brioux, communal des Boisses à Séligné, ...), sur la Bellesébonne et la Belle également).

Bilan financier

Prévisionnel : 8 000 € TTC
Réalisé : 7 800 € TTC
Remarque : Opération achevée au 19 décembre 2025.

Gestion coordonnée des ouvrages

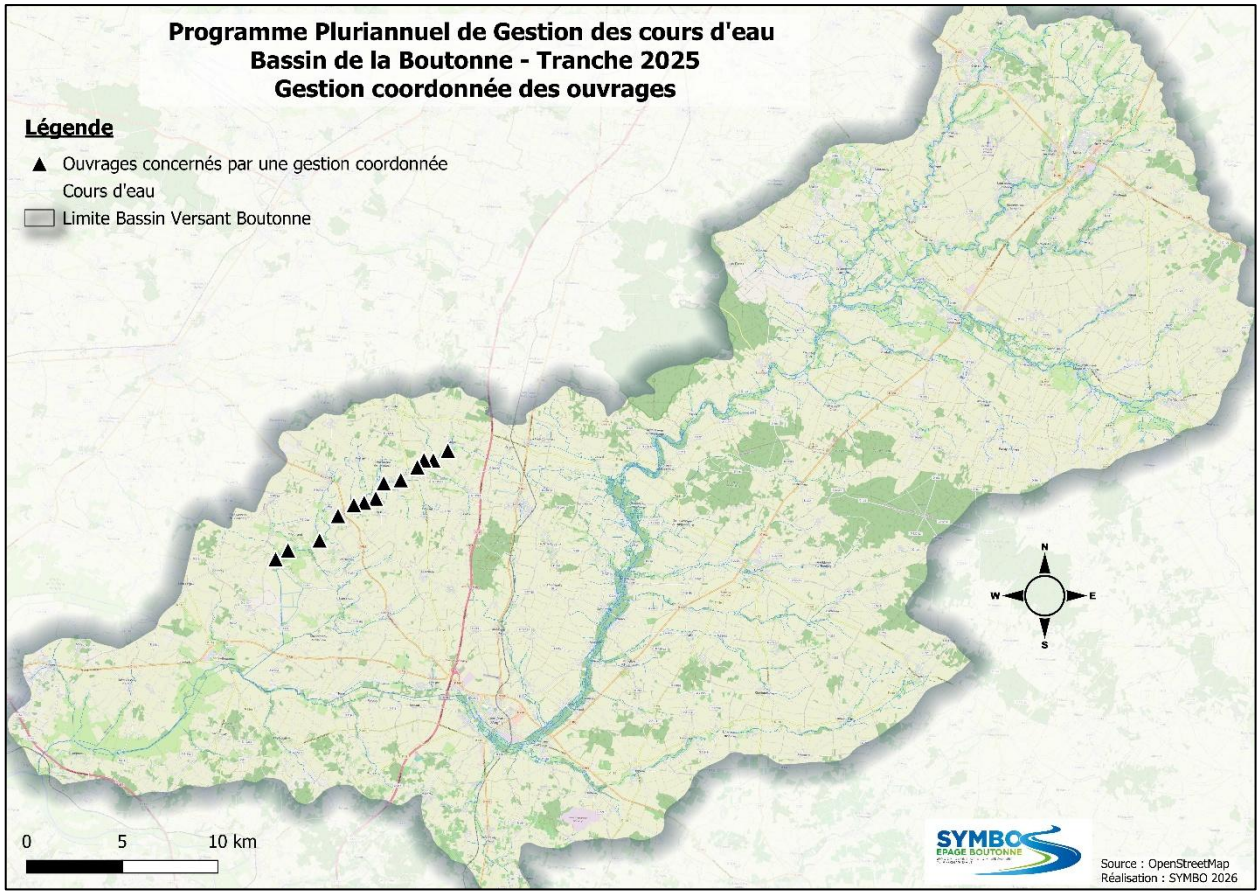

Cadrage de l'opération

Communes : Migré, Bernay-Saint-Martin, Courant, Puyrolland

Objectifs : Améliorer la libre circulation piscicole, le transit sédimentaire, réduire l'impact des étiages et protéger les biens et les personnes ; par une meilleure gestion des ouvrages, de manière concertée pour améliorer la gestion hydraulique et limiter les conflits d'usages

Linéaire/sites : Sur la Trézence, les 13 clapets

Fiche du PPG : fiche action n°3

Modalités de réalisation : en régie

Bilan des travaux

Description des travaux réalisés et analyse des écarts potentiels

Poursuite du travail effectué les années précédentes :

- Mise en place de référents de clapets.
- Mise en place d'un groupe WhatsApp afin d'échanger et de coordonner de manière raisonnée les manœuvres d'ouvrage notamment en période de transition.
- Une à deux réunions d'échange organisées annuellement.
- Fourniture d'échelles limnimétriques ainsi que d'un système de blocage de crémaillères.

L'une des décisions prises par les référents de clapets est de baisser les ouvrages pendant toute la période hivernale d'octobre à mars.

Travaux reportés à 2026 et justification

L'installation de 10 échelles limnimétriques sera effectuée en 2026. La priorité a été mise sur les autres actions du PPG.

Suivi et évaluation

Suivi des niveaux d'eau sur les deux clapets où une échelle limnimétrique est déjà présente.

Bilan financier

Prévisionnel transmis aux financeurs : 6 500 € TTC dont

- Fourniture et pose d'échelles limnimétriques : 4 000 €
- Fourniture d'un système de blocage de crémaillère : 2 500 €

Réalisé fin décembre 2025 :

- Fourniture des échelles limnimétriques : 2 347 € TTC
- Fourniture d'un système de blocage de crémaillère : 1 600 € TTC

Reste à réaliser en 2026 : Néant

Aménagement d'abreuvoirs, passages aménagés et clôtures

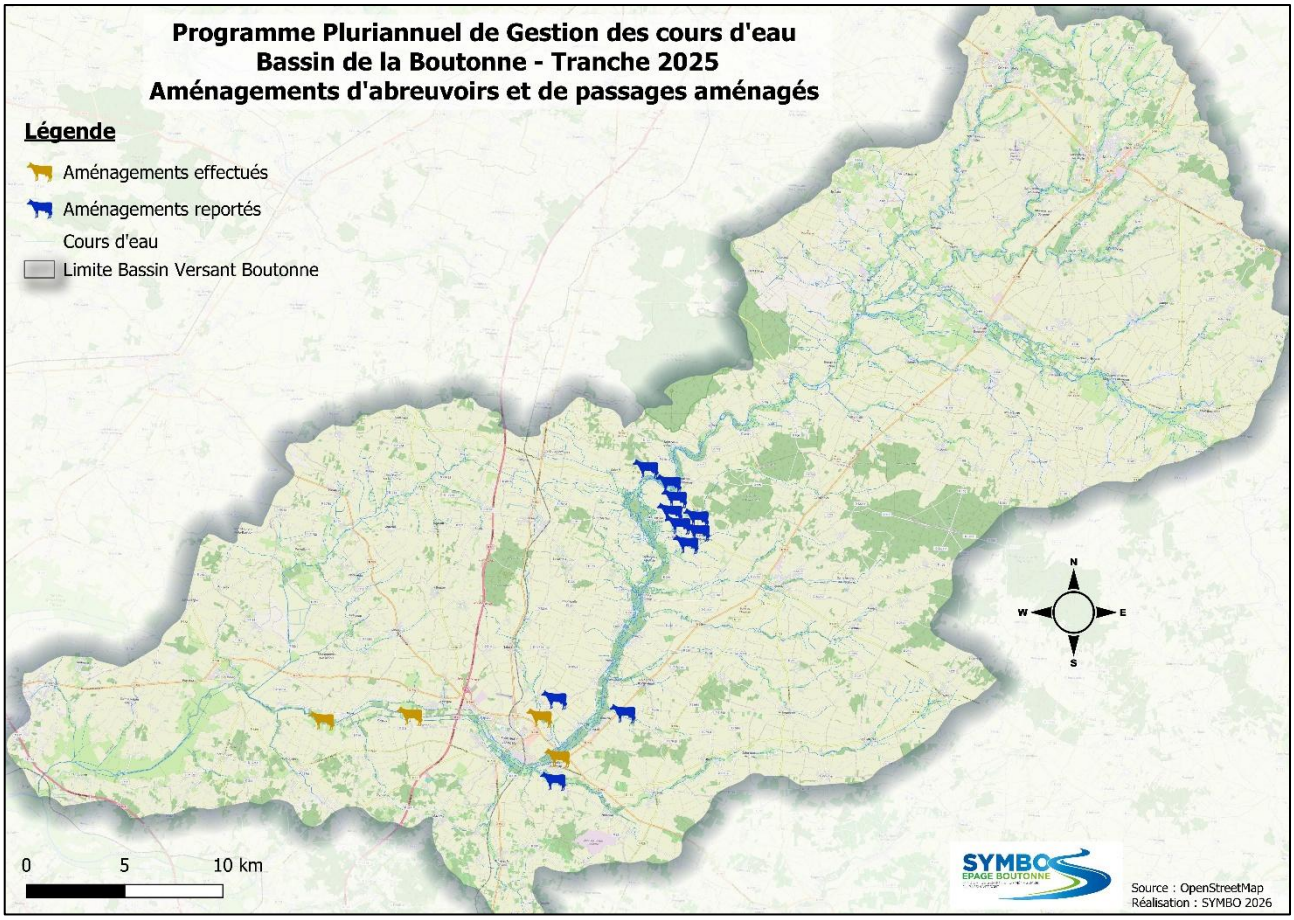

Cadrage de l'opération

Lieux :

- Deux descentes aménagées sur la Boutonne (secteur Domaine Public Fluvial) sur les communes de Ternant (site n°9) et de Les Nouillers (site n°1),
- 11 aménagements hors Domaine Public Fluvial :

Commune	Type	Nombre
Blanzay-sur-Boutonne	Petit abreuvoir	6
	Gué abreuvoir	1
Courcelles	Grand abreuvoir	2
Saint Jean d'Angély	Petit abreuvoir	1
Saint-Julien de L'Escap	Petit abreuvoir	1

Objectifs :

Amélioration de la qualité de l'eau (matières en suspension), du fonctionnement hydromorphologique du cours d'eau et diminution de la déstabilisation des berges, tout en maintenant les possibilités d'abreuvement du bétail

Fiches du PPG :

Fiches action n°18 et 19, et fiche avant-projet n°36

Modalités de réalisation :

Prestation, régie SYMBO et agents du DPF (CD17)

Bilan des travaux

Description des travaux réalisés et analyse des écarts potentiels

Secteur Boutonne aval : deux descentes aménagées ont été installés au bord de la Boutonne :

- L'une sur la commune de Les Nouillers avec la consolidation d'une zone d'érosion. Une clôture électrique a été également installée sur la parcelle concernée par l'aménagement
- L'autre sur la commune de Ternant.

Ces deux secteurs sont concernés par la plantation d'une ripisylve le long de la Boutonne et en lien avec l'Agence fluviale du Département de la Charente-Maritime.

Secteur Boutonne moyenne : Sur les 11 abreuvoirs programmés, seuls deux ont pu être réalisés :

- L'un sur la commune de Saint-Jean-d'Angély ;
- L'autre sur la commune de Saint-Julien-de-l'Escap.

Les contraintes climatiques n'ont pas permis à l'entreprise d'intervenir dans des conditions satisfaisantes, en raison d'un terrain et d'accès trop humides ainsi que d'un niveau d'eau trop élevé.
La pose des clôtures n'a pu être réalisée pour causes de contraintes climatiques.

Travaux reportés à 2026 et justification

9 abreuvoirs ont été reportés en raison de contraintes climatiques, tout comme la pose des clôtures.
La plantation prévue en bord de Boutonne et en lien avec l'Agence Fluviale du Département de la Charente-Maritime sera effectuée en mars 2026. La Boutonne étant en crue fin 2025, la plantation n'a pas pu avoir lieu dû à la difficulté d'accès au site.

Suivi et évaluation

Inventaires ERC :

Réalisé par le Bureau d'étude Hydro Concept avec passages en Mars, Juin et Juillet.
Aucun enjeu particulier n'a été détecté sur les emprises des abreuvoirs ni sur les chemins d'accès des engins de chantier. Le principal risque est d'ordre matériel avec un risque d'embourbement en cas d'intervention sur des sols humides et gorgés d'eau.

Suivi photographique

Un suivi photographique en régie a été réalisé avant et après chantier. Le suivi sera poursuivi les années suivantes.

Abreuvoir, passage à gué – Saint Julien de l'Escap

Abreuvoir – Saint Jean d'Angély

Descente aménagée – Les Nouillers

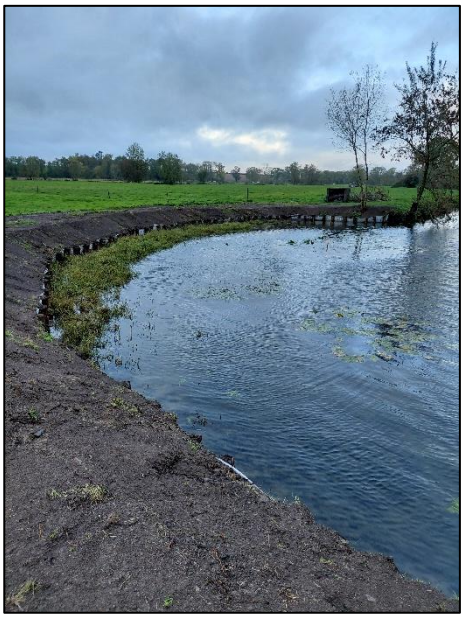

Consolidation de berge – Les Nouillers

Bilan financier

Prévisionnel transmis aux financeurs : 126 000 € TTC dont

- Descentes aménagées et passages à gué hors DPF : 49 000 € dont 44 000€ de prestation et 5 000 € de temps en régie
- Descentes aménagées et passages à gué en limite de DPF : 33 000 € de prestation
- Clôtures :
  - Hors DPF : 38 000 € dont 19 000€ de temps régie et 18 000€ d'achat de matériel
  - DPF : 6 000 € dont 3 000€ de temps régie et 3 000 € d'achat de matériel

Montant du Détail Quantitatif Estimatif du prestataire retenu Hors DPF :

- 11 abreuvoirs Hors DPF : 59.062,20 € TTC (hors options)

Réalisé fin décembre 2025 :

- DPF : 35 835,60 € TTC
- Hors DPF : Deux abreuvoirs réalisés (Abr 17 et Abr 43) pour un montant de 10 187,52 € TTC

Reste à réaliser en 2026 :

- 9 abreuvoirs (Abr : 04.05.06.07.08.09.10.14.15) : 48 874.68 € TTC
- Pose de clôture

ZH1 Restauration de la zone humide de Chizé

Cadrage de l'opération

Commune : Chizé

Objectif : Restaurer les fonctions de zone humide et de champs d'expansion de crues de la Boutonne d'une ancienne zone humide d'environ 1 ha comblée par des déchets inertes. Cote NGF à viser : 39,90m NGF

Superficie : 6 500 m²

Fiche du PPG : fiche AVP n°35

Modalités de réalisation : prestation

Bilan des travaux

Description des travaux réalisés et analyse des écarts potentiels

Les travaux ont été confiés à l'entreprise Trézence TP à l'issue d'une mise en concurrence dans le cadre d'un MAPA alloti à publicité adaptée.

Un constat d'huissier a été effectué en présence du SYMBO avant le démarrage du chantier pour constater l'aspect visuel des aires de tri et de stockage ainsi que des voiries empruntées.

Les visites préparatoires de chantier des 7 et 13 août ont permis notamment de caler les accès chantier, les zones à traiter, les installations de chantier, les travaux à effectuer. Les implantations et le piquetage ont été effectués par le prestataire en lien étroit avec l'équipe du SYMBO.

Une visite en porte à porte (maire de Chizé et technicien SYMBO) chez les riverains directement impactés par les navettes de camions dans le bourg de Chizé (Bar restaurant, Supérette, habitants les plus proches) a permis d'expliquer la nature, le déroulement et la durée prévisionnelle des travaux et de répondre aux interrogations des personnes rencontrées.

La restauration de la zone humide a été réalisée en plusieurs phases :

- Préparation des accès depuis la voirie communale jusqu'à la parcelle à traiter, réalisée en régie le 31 juillet.
- **Phase 1** : Suppression de la végétation non associée aux milieux humides sur la zone à terrasser (abattage des arbres et débardage des grumes au cheval, suivi d'un broyage mécanique des rémanents, des souches et des ronciers avant évacuation des broyats).
- Une quarantaine de stères de bois (frêne majoritairement) seront valorisés par la commune de Chizé en bois de chauffage.

- **Phase 2** : Terrassement en déblai de la zone à restaurer et export des matériaux hors site, vers une plateforme de tri.

- **Phase 3** : Criblage et concassage des matériaux (terre et pierres calcaires) et tri des déchets divers (ferrailles, bois, blocs béton, plastics). Stockage final des matériaux réutilisables (pierres et terre) sur la plateforme de tri et sur un dépôt de la commune de Chizé.

- Remise en état du site et de ses abords, des 2 aires de stockage et des voiries communales.
- Plusieurs passages réalisés en régie pour collecter les déchets divers au sein de la surface traitée et des abords.

Le chantier s'est déroulé du 18 août au 18 novembre. Une réunion de réception de fin de chantier a eu lieu le 18 novembre 2025.

Ainsi, l'ensemble des travaux a été réalisé, sans écart notable par rapport au prévisionnel.

Sur l'ensemble :

- 6 950 m² ont été traités en déblaiement correspondant à 5 222 m3 (volume compacté) retirés de la zone.
- Le volume traité sur la plateforme de tri correspond à 6 770 m3 (volume décompacté) dont :
  - 3 500 m3 de terre végétale
  - 2 400 m3 de pierres calcaires
  - 250 m3 de souches et broyats végétaux divers
  - 150 m3 de déchets autres (ferrailles, bois, blocs béton, plastics, ...)
  - 350 m3 de pierres concassées ont été utilisés sur place pour l'extension du parking communal dans Chizé à proximité des commerces (prestation de l'entreprise avec la commune) et 300 m3 de terre ont servi à la remise en état de la parcelle agricole jouxtant la plateforme de tri.

A noter que seuls 300 m3 de pierres concassées et environ 3 000 m3 de terre végétale seront potentiellement réutilisables sur les chantiers rivières à venir.

Des réunions de chantiers se sont tenues quotidiennement entre le chef de chantier et le technicien du SYMBO, complétées de points réguliers avec la commune de Chizé et le gérant de l'entreprise.

Bilan topographique après travaux :

- Rappel cote NGF à viser : **39,90 m NGF**
- Cote moyenne avant travaux (22 points) : **40,82 m NGF**
- Cote moyenne après travaux (42 points) : **39,91 m NGF**
- Abaissement moyen de la surface traitée : **- 0,91 m**

Suivi et évaluation

Inventaires ERC

Confié au bureau d'études Hydro-Concept, le rapport de « Diagnostic Faune-Flore et évaluations des impacts des travaux » conclue :

- Le projet de restauration de la zone humide par suppression des remblais va entrainer une modification de la répartition des habitats en permettant l'augmentation des habitats humides et réduire les surfaces des milieux mésophiles. Ces habitats resteront présents à l'échelle du site.
- Les impacts des travaux ont été jugés nuls ou faibles sur les différents groupes, soit, car leurs principaux habitats ne sont pas directement concernés (amphibiens), soit, car la période d'intervention est en dehors des périodes sensibles pour les espèces, ou en dehors des périodes de fréquentation.
- Enfin, les travaux, qui ont pour objectif une restauration de milieux humides, ne concernent qu'une petite surface par rapport à l'emprise de la plaine alluviale de la

Boutonne qui offre de nombreuses zones de report des individus lors de la période des travaux.

Il sera intéressant de poursuivre les suivis sur le site pour évaluer l'évolution des populations. Un renfort de l'attrait de la zone est en effet attendu en particulier pour les espèces inféodées aux milieux humides.

La présence de la Bouscarle de cetti a induit l'adaptation de la surface à traiter en préconisant la conservation de 2 bosquets au sein de la zone à traiter.

Localisation des bosquets à conserver

Suivi photographique

Un suivi photographique en régie a été réalisé sur 10 points avant et après chantier. Le suivi sera poursuivi les années suivantes.

Photo ZH01_4a (avant/après)

Photo ZH01_7a (avant/après)

Photo ZH01_10a (avant/après)

Boite à outils Mhéo : Piézomètres et relevés pédologiques et floristique

Les relevés pédologiques ont été menés avec pour objectif :

- L'aider à la détermination l'implantation précise des piézomètres (avoir une estimation de la hauteur d'eau) et leur profondeur (ne pas percer de couches imperméables pour que le piézomètre mesure uniquement la variation de la nappe d'accompagnement)
- L'analyse succincte des horizons du sol pour alimenter la connaissance scientifique des sites.

Un piézomètre a été installé fin 2024 au milieu de la zone humide, à l'interface entre la surface déjà restaurée en 2015 par la commune de Chizé et la zone à traiter en 2025.
Ainsi deux protocoles ont été effectués, à savoir le protocole « Flore » et le protocole « Piézométrie ». Ces protocoles vont permettre de définir trois indicateurs, à savoir :

- Dynamique hydrologique de la nappe : il caractérise la distribution des valeurs annuelles de la nappe pour un suivi à moyen et long terme de la dynamique hydrologique par des piézomètres.
- Indice floristique de fertilité du sol : Il évalue de manière simplifiée l'optimum de chaque espèce en fonction de la disponibilité des nutriments. La richesse "moyenne" en nutriments d'une zone humide peut donc être calculée.
- Indice floristique d'engorgement : il permet d'évaluer de manière simplifiée l'optimum de chaque espèce vis-à-vis du niveau moyen de la nappe. Ainsi, les végétaux peuvent donc être utilisés pour évaluer le niveau de la nappe à travers cet indicateur.

Un premier résultat de l'indice floristique d'engorgement a été déterminé avant travaux à savoir 6.97. Cet indice indique donc un engorgement en eau quasi permanent ou très prolongé. Cet indice proche de 7 signifie que la flore en place est majoritairement composée d'espèces hygrophiles.
Le calcul de la fertilité est en cours.

Deux relevés du piézomètre ont été effectués mais il est nécessaire d'avoir plus de données étalées sur un pas de temps plus conséquent pour pouvoir comparer les résultats avant et après travaux

Cette action est menée en partenariat avec le Forum des Marais Atlantique qui accompagne dans l'interprétation des résultats.

Bilan financier

Prévisionnel transmis aux financeurs : 250 000 € TTC (hors coûts de suivis scientifiques)
Montant du Détail Quantitatif Estimatif du prestataire retenu : 165 058,80 € TTC
Montant final prestataire réalisé : 165 042,34 € TTC
Montant final Régie réalisé : 1 288 € TTC
Remarque : Pas d'imprévus au cours du chantier si ce n'est l'adaptation de la méthodologie pour tenir compte des conditions météorologiques et limiter les nuisances du chantier dans le bourg de Chizé.
Le volume de calcaire concassé et envisagé pour être réutilisé le chantier de renaturation de la Belle en 2026, ne pourra finalement pas l'être en grande partie car contenant trop de petits déchets type plastic, ferrailles, ...

Renat 12 - La Grande Planche Coivert

Cadrage de l'opération

Commune : Coivert

Objectif : Restauration du cours d'eau et limitation de l'inondabilité du village par la pose d'une vanne

Linéaire : 390ml

Fiches du PPG : fiche AVP n°26

Modalités de réalisation : prestation (maîtrise d'œuvre et travaux)

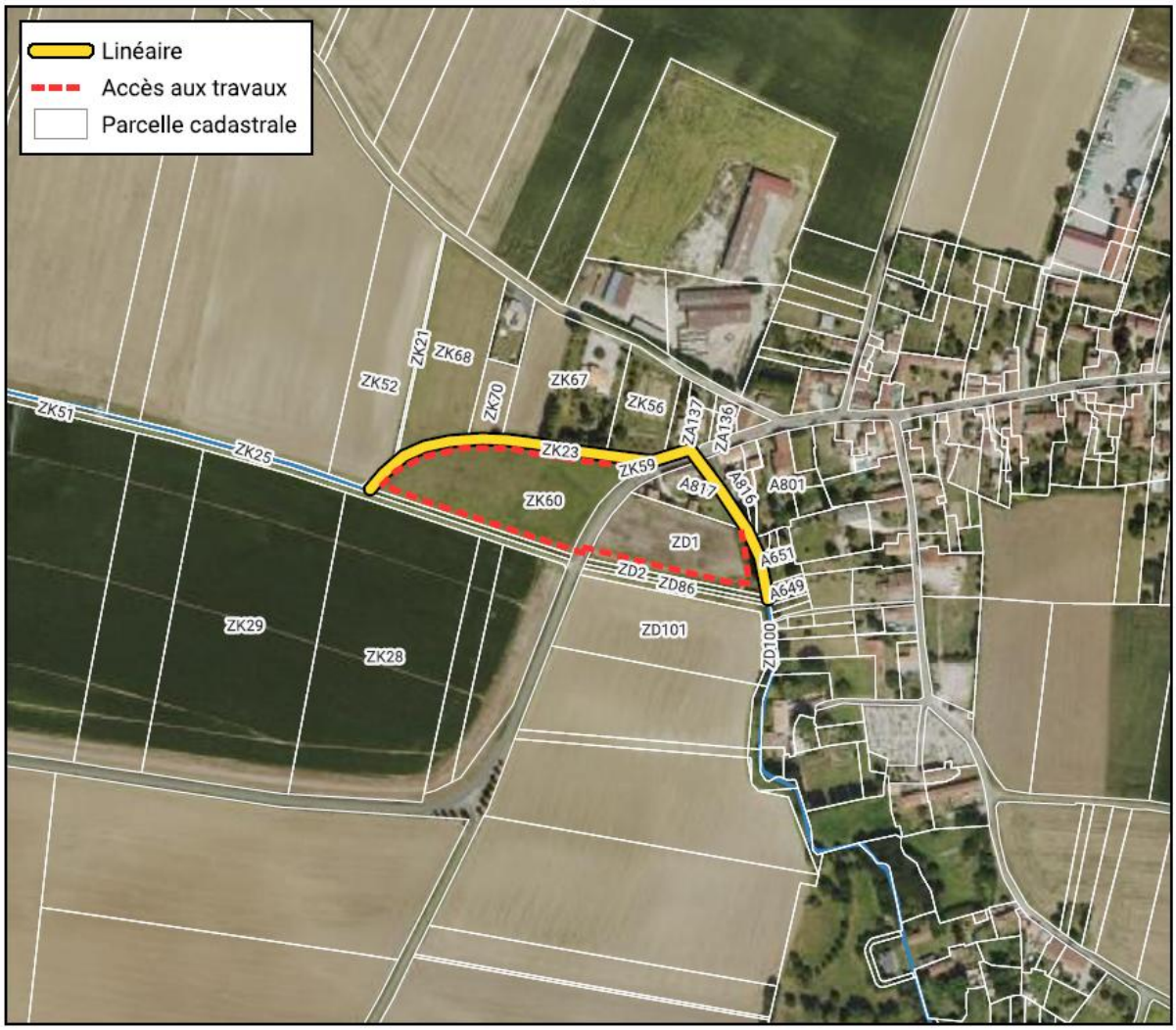

Bilan des travaux

Description des travaux réalisés et analyse des écarts potentiels

Les travaux ont été confiés à l'entreprise Trézence TP à l'issue d'une mise en concurrence dans le cadre d'un MAPA alloti à publicité adaptée. La Maitrise d'œuvre a été confiée à l'issue d'une mise en concurrence dans le cadre d'un MAPA au Bureau d'étude de l'UNIMA.
Un constat d'huissier a été effectué avant le démarrage du chantier pour constater l'aspect visuel du bâti au droit des travaux.
Les visites préparatoires de chantier ont permis notamment de caler les accès chantier, les zones à traiter, les installations de chantier, les travaux à effectuer. Les implantations et le piquetage ont été effectués par le prestataire en lien étroit avec l'équipe du SYMBO.

Les différentes phases de réalisation de la recharge granulométrique (travaux effectués en assec) du 18 au 27 août sont les suivantes :

- Préparation des accès par un élagage de la végétation afin de permettre aux engins de travailler (SYMBO)
- Mise en place des points cotés en altimétries (SYMBO, UNIMA, Trézence TP)
- Scarification et retrait des atterrissements au droit de la parcelle A817 (dans le but de limiter la colonisation du site par les roseaux thypha) (Trézence TP)
- Apport et mise en forme des granulats dans le lit du cours d'eau et création d'un lit mineur d'étiage avec alternance de fosses et de radiers (SYMBO, Trézence TP)
- Ensemencement des atterrissements avec un mélange de ray gras et de fétuque élevée (SYMBO)
- Remise en état du site avec extraction des matériaux issus de la scarification (Trézence TP), broyage des branchages (SYMBO).

À noter parmi les imprévus :

- Retrait de l'atterrissement sous le pont de la D115. L'intervention a été réalisée par une entreprise spécialisée, au moyen d'un système d'aspiration. Des granulats seront mis en place sous le pont afin de réduire la hauteur de chute ;
- En sortie de la buse pluviale, en amont du pont rive gauche, pose de granulats complétés par des blocs sur une hauteur de 0,40 à 0,50 m afin de limiter la chute et les risques de turbulences ;
- Dépose et repose d'une conduite d'eau d'irrigation en travers du cours d'eau ;
- Terrassement des berges « déchets ».

Matériaux	Quantité prévue	Quantité réelle
Granulats (10/140)	200 m3	200 m3
Mélange grainier pour ensemencement	/	30 Kg (3 x 10 Kg)

Quatre réunions de chantier ont été organisées en présence des représentants de l'entreprise Trézence TP, du SYMBO, de l'UNIMA ainsi que des élus de la commune. Les comptes rendus, rédigés par l'UNIMA, ont été diffusés aux institutions concernées (DDTM, CATER 17, RNA, AEAG) ainsi qu'aux élus communaux.

Travaux reportés à 2026 et justification

La réalisation de l'ouvrage de répartition, initialement prévue, est reportée à 2026 en raison d'un retard de l'entreprise et de contraintes climatiques (débit trop important pour garantir un travail de qualité).

Photo Renat 12 Ouvrage

Suivi et évaluation

Inventaires ERC

Confié au bureau d'études Hydro-Concept, le rapport de « Diagnostic Faune-Flore et évaluations des impacts des travaux » conclue :

- Les impacts des travaux ont été jugés nuls ou faibles sur les différents groupes, soit, car leurs principaux habitats ne sont pas directement concernés, soit, car la période d'intervention est en dehors des périodes sensibles pour les espèces, ou en dehors des périodes de fréquentation.

Un herbier de Renoué du japon présent sur le site a été traité. (Arrachage et évacuation dans la filière adaptée)

Suivi photographique

Un suivi photographique en régie a été réalisé sur des points avant et après chantier. Le suivi sera poursuivi les années suivantes.

Photos Renat 12 Pont

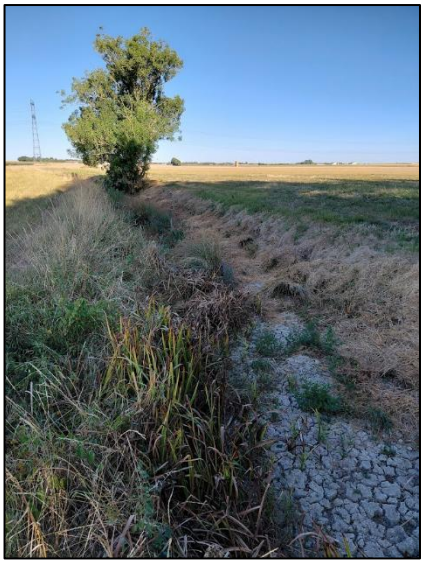

Photos Renat 12

Suivi flore

Un suivi de la flore a été réalisé en interne. Des tronçons représentatifs des différents milieux ont été inventoriés. Pour chaque tronçon, une fiche comprenant une photo et la liste des espèces observées, avec le pourcentage de recouvrement, a été établie.

Quatre tronçons ont été étudiés. Voici les espèces répertoriées :

- Hélophytes :
  - Ache faux-cresson, Jonc, Épilobe à grande feuille, Eupatoire chanvrine, Laiche des marais, Menthe aquatique, Morelle douce amer, Plantain d'eau, Rubanier dressé, Salicaire commune, Typha
- Autre :
  - Prèle

Bilan financier

Prévisionnel transmis aux financeurs : 96 000 € TTC (maîtrise d'œuvre et travaux)

Montant du Détail Quantitatif Estimatif du prestataire retenu :

- MOE : 17.357,00 € TTC (hors options)
- Travaux : 77.455,20 € TTC (hors options)

Réalisé fin décembre 2025 :

- MOE : 8.041,00 € TTC (hors options)
- Travaux : 41.160,00 € TTC (hors options)
- SYMBO Régie : 535,00 € TTC

Reste à réaliser en 2026 :

- MOE : 9.316,00 € TTC (hors options)
- Travaux : 36.295,20 € TTC (hors options)

Remarque :

Pour la maîtrise d'œuvre, une prestation vidéo est incluse dans le coût. Des images ont été réalisées avant, pendant et après les travaux, et de nouvelles prises de vue seront effectuées au printemps 2026.

Les travaux restant à réaliser comprennent la pose de l'ouvrage de régulation, la mise en place des granulats sous le pont et l'export du tas comprenant les typhas ; ils seront exécutés dès que les conditions climatiques le permettront.

Renat 08 - Canal Saint Eutrope St-Jean d'Angély

Cadrage de l'opération

Commune : Saint-Jean d'Angély

Objectif : Diversification des écoulements et des habitats dans le lit mineur du canal Saint Eutrope, en contexte urbain, pour améliorer la fonctionnalité écologique et les capacités auto-épuratoires

Linéaire : 815ml

Fiche du PPG : fiche AVP n°22

Modalités de réalisation : prestation (maîtrise d'œuvre et travaux)

Bilan des travaux

Description des travaux réalisés et analyse des écarts potentiels

Les travaux ont été confiés à l'entreprise Trézence TP à l'issue d'une mise en concurrence dans le cadre d'un MAPA alloti à publicité adaptée.

La Maitrise d'œuvre a été confiée à l'issue d'une mise en concurrence dans le cadre d'un MAPA au Bureau d'étude de l'UNIMA.

Un constat d'huissier a été effectué avant le démarrage du chantier le 17/09/2025 pour constater l'aspect visuel du bâti et abords au droit des travaux.

Les visites préparatoires de chantier ont permis notamment de caler les accès chantier, les zones à traiter, les installations de chantier, les travaux à effectuer. Les implantations et le piquetage ont été effectués par le prestataire en lien étroit avec l'équipe du SYMBO et de l'UNIMA.

Les différentes phases de réalisation de la recharge granulométrique (travaux effectués en assec) du 22 septembre au 05 novembre sont les suivantes :

- Signature des conventions ; (SYMBO)
- Préparation des accès par un élagage de la végétation afin de permettre aux engins de travailler ; (SYMBO)
- Affichage de panneaux de chantier
- Mise en place des points cotés en altimétries ;(SYMBO, UNIMA, Trézence TP)
- Scarification, retrait ou nivellement au besoin des atterrissements (dans le but de rattraper le profil en long) ;(Trézence TP)
- Apport et mise en forme de terre végétal dans le lit du cours d'eau et création d'un lit mineur d'étiage avec alternance de fosses et de radiers ;(SYMBO, Trézence TP)
- Apport et mise en forme des granulats dans le lit mineur d'étiage avec alternance de fosses et de radiers et mise en place d'un cordon de granulats en pied de mur sur chaque rives ;(SYMBO, Trézence TP)
- Empierrements au niveau des rejets pluviaux ;
- Dans l'attente des plantations d'hélophytes un ensemencement des atterrissements avec un mélange de ray gras et de fétuque élevée a été réalisé ; (Trézence TP)
- Remise en état du site (pelouse parc Agrippa d'Aubigné, parking zone de dépôt des matériaux) (Trézence TP).

À noter parmi les imprévus :

- Une semaine d'arrêt de chantier pour cause de mauvaises conditions climatiques.
- A l'extrémité amont, des granulats ont été mis en place en pied du mur présent en rive droite, qui présentait des affouillements

Matériaux	Quantité prévue	Quantité réelle
Granulats	650 m3	710 m3
Terre végétale	450 m3	548 m3
Blocs	5 m3	14 m3
Mélange grainier pour ensemencement	-	100 Kg (10 x 10 Kg)
Matériaux extraits (atterrissement pluvial)	-	60 m3
Déchets extraits	-	18 sacs poubelles

Les réunions de communication réalisées sont les suivantes :

- Réunion sur site avec les élus : le 17/09/2025
- Réunion publique d'information aux riverains : le 17/09/2025
- Réunions élus & riverains sur site pour présentation des travaux en cours : le 14/10/2025

Travaux reportés à 2026 et justification :

Les plants d'hélophytes ne pourront être disponibles qu'au printemps, sur information du fournisseur, afin de garantir la reprise des végétaux plantés. Les plantations seront donc à prévoir à partir du mois de mars 2026.

Suivi et évaluation

Inventaires ERC :

Confié au bureau d'études Hydro-Concept, le rapport de « Diagnostic Faune-Flore et évaluations des impacts des travaux » conclue :

- Les impacts des travaux ont été jugés nuls ou faibles sur les différents groupes, soit, car leurs principaux habitats ne sont pas directement concernés, soit, car la période d'intervention est en dehors des périodes sensibles pour les espèces, ou en dehors des périodes de fréquentation.

Un herbier de balsamine de l'Himalaya ainsi que des bosquets de papyrus présents sur le site ont été traités (arrachage et évacuation dans la filière adaptée).

Suivi photographique

Un suivi photographique en régie a été réalisé sur des points avant et après chantier. Le suivi sera poursuivi les années suivantes.

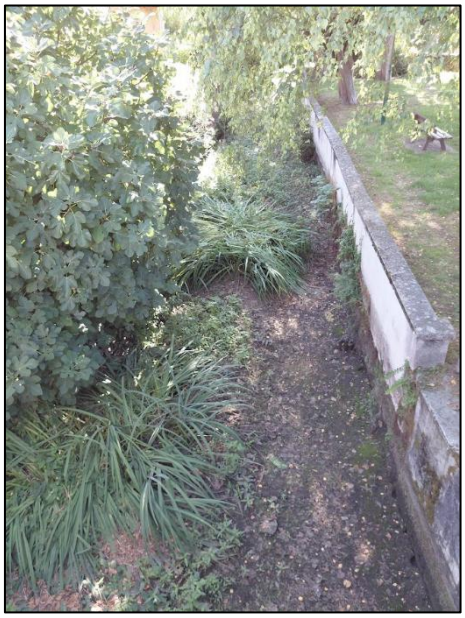

Photos Renat 8 Pont amont

Photos Renat 8 Passerelle Ile Olympia

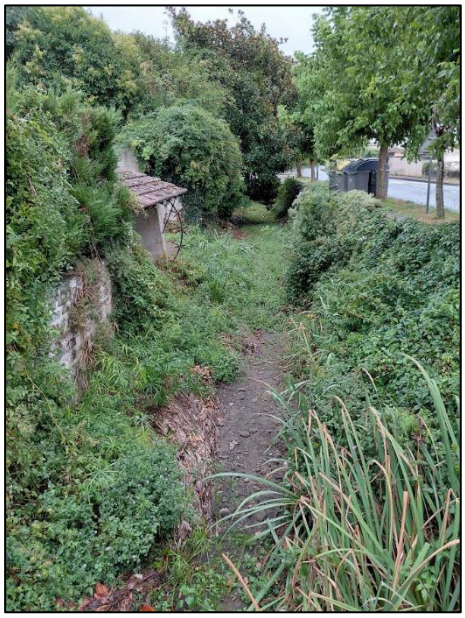

Photos Renat 8 Lavoir

Suivi flore

Un suivi de la flore a été réalisé en interne. Des tronçons représentatifs des différents milieux ont été inventoriés. Pour chaque tronçon, une fiche comprenant une photo et la liste des espèces observées, avec le pourcentage de recouvrement, a été établie.

Cinq tronçons ont été étudiés. Voici les espèces répertoriées :

- Hydrophytes
  - Callitriche
- Hélophytes
  - Ache faux-cresson, Epiaire des marais, Gaillet des marais, Iris jaune, Laiche des marais, Laiche à épis pendants, Lycope d'Europe, Lysimaque commune (fleur

jaune), Menthe aquatique, Morelle douce amer, Myosotis des marais (fleur bleu ciel), Plantain d'eau, Renouée persicaire, Roseau phragmite, Rubanier dressé, Salicaire commune (fleur rose violacée), Véronique Mouron d'eau.

- Amphibies
  - Jussie (invasif)
- Autres
  - Balsamine de l'Himalaya (invasif), Bident feuillu (invasif), Capillaire de Montpellier, Consoude officinale, Panic pied de coq, Papyrus commun, Scolopendre.

Suivi physico-chimique et microbiologique :

Un suivi physico-chimique est réalisé par le laboratoire Qualyse. À la suite d'une visite du site avec un représentant du laboratoire, deux points de prélèvement ont été définis : l'un en amont du tronçon des travaux et l'autre en aval, non immédiat.

Exemple comparaison des paramètres physico-chimiques et bactériologiques entre les points de prélèvement amont et aval du canal Saint Eutrope (St-Jean-d'Angély), ainsi que les normes de référence du dernier prélèvement réalisé le 09/12/2025.

Paramètre	Amont	Aval	Norme
pH	8,0	8,3	6,5 – 9,0
Température (°C)	12,0	12,2	≤ 25
Turbidité (FNU)	1,1	2,5	≤ 1,0 (potable)
Conductivité (µS/cm)	659	643	180 – 1 000
Oxygène dissous (mg/L)	10,8	10,4	—
E. coli (/100 mL)	140	6 100	0 (potable)
COT (mg/L)	2,7	1,9	≤ 2
DCO (mg/L O_2)	9,8	8,3	—
DBO_5 (mg/L O_2)	1,0	0,7	—
NH_4^+ (mg/L)	0,08	0,08	≤ 0,1
Nitrates (mg/L)	45	49	≤ 50
Nitrites (mg/L)	0,04	0,03	≤ 0,1
Orthophosphates (mg/L)	0,04	0,32	—
Phosphore total (mg/L)	0,02	0,06	—
MES (mg/L)	< 2,0	3,4	≤ 0,5 – 2
Chlorures (mg/L)	18	16	≤ 250
Sulfates (mg/L)	31	33	≤ 250
Arsenic (µg/L)	0,4	0,3	≤ 10
Fer (µg/L)	19	26	≤ 200
Hydrocarbures	< 0,05	< 0,05	≤ 0,1

- Observations principales :
  - E. coli très élevé à l'aval (6 100 /100 mL) vs amont (140 /100 mL).
  - Turbidité et MES plus fortes à l'aval (2,5 FNU et 3,4 mg/L).
  - Orthophosphates et phosphore total nettement plus élevés à l'aval.

- Nitrates proches du seuil réglementaire (49 mg/L à l'aval).
- Métaux et hydrocarbures conformes aux normes.

Bilan financier

Prévisionnel transmis aux financeurs : 135 000 € TTC

Montant du Détail Quantitatif Estimatif du prestataire retenu :

- MOE : 20.759,00 € TTC (hors options)
- Travaux : 160.591,20 € TTC (hors options)

Réalisé fin décembre 2025 :

- MOE : 15.414,00 € TTC (hors options)
- Travaux : 167.226,00 € TTC (hors options)
- SYMBO régie : 1.104,00 € TTC

Reste à réaliser en 2026 :

- MOE : 5.345,00 € TTC (hors options)
- Travaux : 7.900 € TTC (hors options)

Remarque :

Reste à réaliser :

- MOE : le suivi des plantations et la finalisation de la vidéo.
- Travaux : fourniture et mise en place des hélophytes.

Renat 06 -Le Pouzat à Essouvert

Cadrage de l'opération

Commune : Essouvert

Objectifs : Amélioration des fonctionnalités écologiques et hydrauliques par recharge granulométrique et effacement d'un seuil

Linéaire : 560ml

Fiche du PPG : fiche AVP n°20

Modalités de réalisation : régie

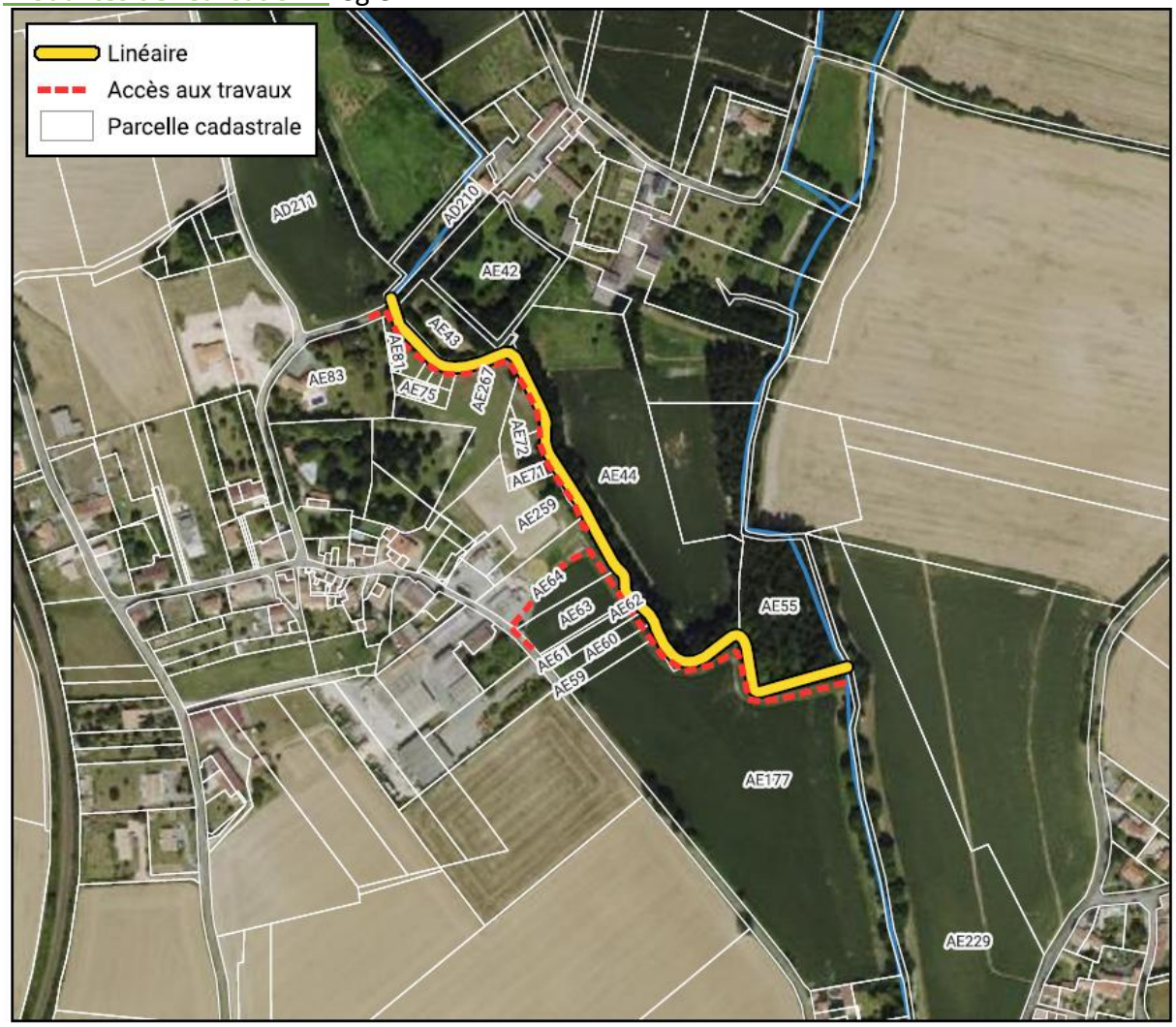

Bilan des travaux

Description des travaux réalisés et analyse des écarts potentiels :

Travaux de recharge granulométriques non réalisés au regard d'une part du temps supplémentaire nécessaires pour la mise en place des opérations en prestation en cette première année de PPG, et d'autre part des hauteurs d'eau et débits dans le Pouzat en novembre au moment où la régie aurait pu démarrer les travaux.

Seule la préparation des accès a été effectuée en Régie.

Travaux reportés à 2026 et justification :

L'ensemble de l'opération recharge granulométrique est reporté à 2026.

Suivi et évaluation

Inventaires ERC :

Confié au bureau d'études Hydro-Concept, le rapport de « Diagnostic Faune-Flore et évaluations des impacts des travaux » conclue :

- Flore : Risque de dissémination des espèces invasives (Érable negundo) si non gérées.
- Faune : Destruction possible d'herbiers aquatiques (impact sur larves d'Agrion de Mercure).
- Perturbation temporaire des habitats de la Bouscarle de Cetti (ripisylve).
- Risque de destruction de gîtes arboricoles pour chiroptères si coupe des arbres à cavités.

Ces données seront prises en compte lors des travaux.

Suivi photographique

Un suivi photographique en régie a été réalisé sur des points avant et après chantier. Le suivi sera poursuivi les années suivantes.

Renat 06 – Préparation des accès

Suivi I2M2 :

Le suivi avant travaux n'a pas pu être réalisé par le prestataire, assisté du SYMBO, en raison des conditions climatiques défavorables et des contraintes de charge de travail de chacun.
Il sera reconduit en 2026.

Bilan financier

Prévisionnel transmis aux financeurs : 94 000 € TTC

- Temps régie : 44 000 € TTC
- Achat de matériaux : 50 000 € TTC

Réalisé fin décembre 2025 :

- SYMBO régie : 3.844,00 € TTC

- Achat de matériaux : 495,00 € TTC (1 semi de granulats test)

Reste à réaliser en 2026 :

- Temps régie : 40 156 € TTC
- Achat de matériaux : 49 505 € TTC

SO5 1 - correction incision - La Soie

Cadrage de l'opération

Commune : Chantemerle-sur-la-Soie

Objectif : Correction de l'incision avec restauration d'un lit d'étiage, en aval de l'ouvrage, accompagnée de confortement de berge

Fiches actions du PPG : fiche AVP n°11

Modalités de réalisation : entreprise

Bilan des travaux

Description des travaux réalisés et analyse des écarts potentiels

La restauration de la ripisylve pour l'accès au chantier a été réalisée en régie du 4 au 6 août 2025.
Les travaux de recharge ont été confiés à l'entreprise Eiffage à l'issue d'une mise en concurrence dans le cadre d'un MAPA alloti à publicité adaptée.
La visite préparatoire de chantier du 12 septembre 2025 a permis notamment de caler les accès chantier, les zones à traiter, les installations de chantier, les travaux à effectuer.
Le chantier s'est déroulé le 26 septembre 2025. Une réunion de réception de fin de chantier a eu lieu le 6 octobre 2025. Le procès-verbal de réception de chantier a été signé le 6 octobre 2025.
Ainsi, l'ensemble des travaux a été réalisé, sans écart par rapport au prévisionnel.

Les travaux ont consisté à une correction de l'incision aval et de l'érosion des berges :

- La mise en place, dans le fond de la fosse, de 30 tonnes de blocs (400-600) de manière à limiter le phénomène d'incision et à créer une pente continue depuis la sortie de la buse jusqu'à la fin de la fosse ;
- La mise en place de 15 m^3 de matériaux d'apports plus fin (10-120), afin de combler les interstices entre les blocs et limiter ainsi l'infiltration de l'eau.
- Le reprofilage de la berge
- La confection d'un enrochement calcaire de pied de berge, rangé et construit, avec enrochement libre

Ces blocs permettent de diminuer la chute créée par l'ouvrage et de réduire les vitesses d'écoulement afin de limiter l'érosion du fond et des berges.

Suivi et évaluation

Suivi photographique

Un suivi photographique en régie a été réalisé avant et après chantier. Le suivi sera poursuivi les années suivantes.

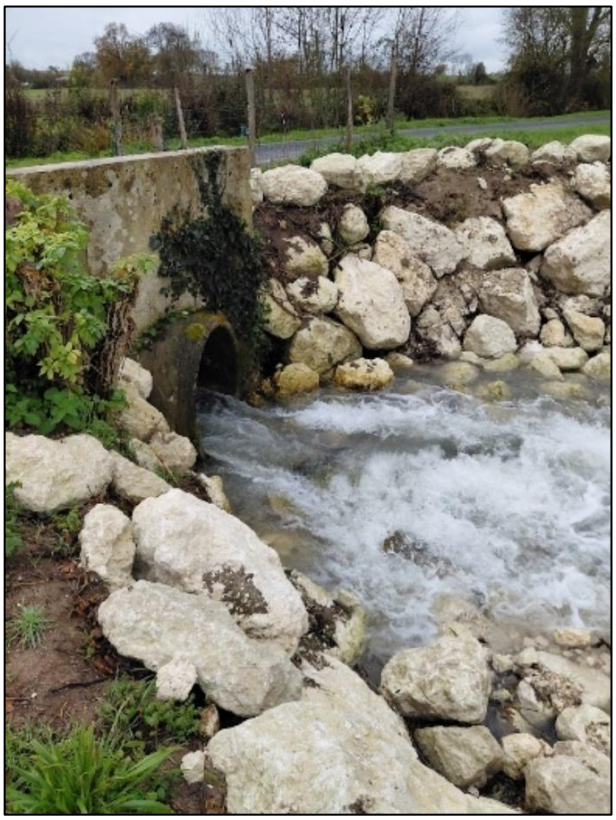

Bilan financier

Prévisionnel transmis aux financeurs : 14 000 € TTC
Montant du Détail Quantitatif Estimatif du prestataire retenu : 10 838.52€ TTC (hors options)
Réalisé fin décembre 2025 : 10 838.52€ TTC
Reste à réaliser en 2026 : 0 € (opération soldée)

Renat 14 Le Bief du Moulin - Bernay St-Martin

Cadrage de l'opération

Commune : Bernay Saint Martin
Objectif : Amélioration des fonctionnalités du cours d'eau par recharge granulométrique
Linéaire : 1 000 ml
Fiche du PPG : fiche AVP n°18
Modalités de réalisation : prestation

Bilan des travaux

Description des travaux réalisés et analyse des écarts potentiels

La restauration de la ripisylve pour l'accès au chantier a été réalisée en régie du 1er au 4 août 2025.
Les travaux de recharge ont été confiés à l'entreprise Trézence TP à l'issue d'une mise en concurrence dans le cadre d'un MAPA alloti à publicité adaptée.
La visite préparatoire de chantier du 28 août a permis notamment de caler les accès chantier, les zones à traiter, les installations de chantier, les travaux à effectuer. Les implantations et le piquetage ont été effectués par le prestataire en lien étroit avec l'équipe du SYMBO.
Le chantier de recharge s'est déroulé la semaine du 29 septembre 2025. Une réunion de réception de fin de chantier a eu lieu le 8 octobre 2025.
Ainsi, l'ensemble des travaux a été réalisé, sans écart par rapport au prévisionnel.

Les travaux ont eu lieu sur 1000 ml avec l'apport et la mise en place de 1008 m^3 de granulats 10-140. Une alternance de fosses et de zones de radier a été effectué sur l'ensemble de tronçon. L'existant a le plus possible était conservé, notamment les fosses et les radiers qui ont été accentués.

Suivi et évaluation

Inventaires ERC

Le Bureau d'études Hydroconcept a réalisé un inventaire selon les méthodes suivantes :

- Rhopalocères : prospection le 11 mars 2025 puis entre le 10 et le 13 juin 2025
- Parcours du linéaire entre le 10 et le 13 juin 2025 pour les taxons suivants :
  - Flore
  - Reptiles
  - Amphibiens : recherche en journée à la vue et détermination au chant
  - Odonates : contact direct et capture au filet
  - Coléoptères saproxylophages : recherche d'individus ou d'indices de présence
  - Mammifères semi-aquatiques : recherche d'indices de présence
  - Chiroptères : détection de gîtes potentiels ou avérés
  - Avifaune : observation à la jumelle et points d'écoute (environ tous les 500m)

Les résultats sont les suivants :

- Diversité floristique moyenne dominée par des espèces communes de milieux mésophiles en bord de cours d'eau (cultures avec des bandes enherbées)
- Ripisyle assez peu fréquente dominée par les frênes, avec des plantations de peupliers dans la partie amont du site, et une densification de la ripisylve dans la seconde moitié du tracé avec une présence alternée sur les deux rives.
- Lit du cours d'eau très incisé dans la partie amont et globalement assez peu éclairé, végétation aquatique éparse d'herbiers d'Ache nodiflore en berge sur les secteurs les plus ouverts, notamment dans la partie aval du site.
- Aucun habitat remarquable identifié, ni aucune espèce végétale présentant un statut de patrimonialité, de rareté ou de protection
- Pas d'espèces animales remarquables identifiées, à l'exception de :
  - l'Agrion de Mercure à l'aval (ripisylve est moins dense ou absente et où une végétation aquatique se développe, petite population d'environ 10 individus),
  - Le Cordulégastre (un individu en maraude au-dessus du cours d'eau)
- Pas d'espèces végétales exotique envahissante identifiées

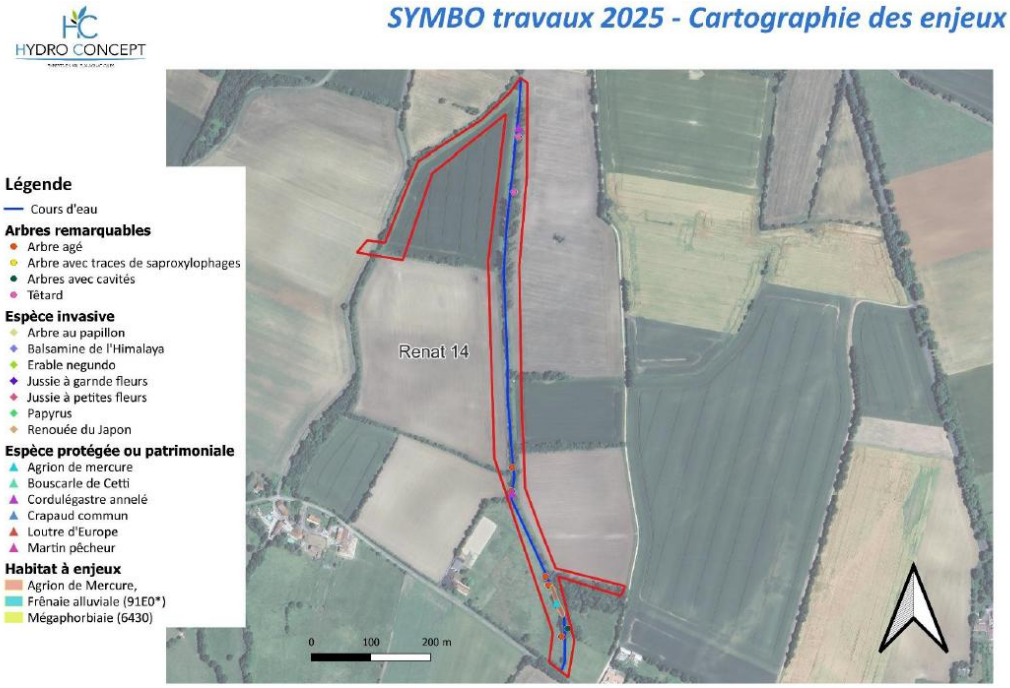

Suivi photographique

Un suivi photographique en régie a été réalisé sur 23 points avant et après chantier. Le suivi sera poursuivi les années suivantes.

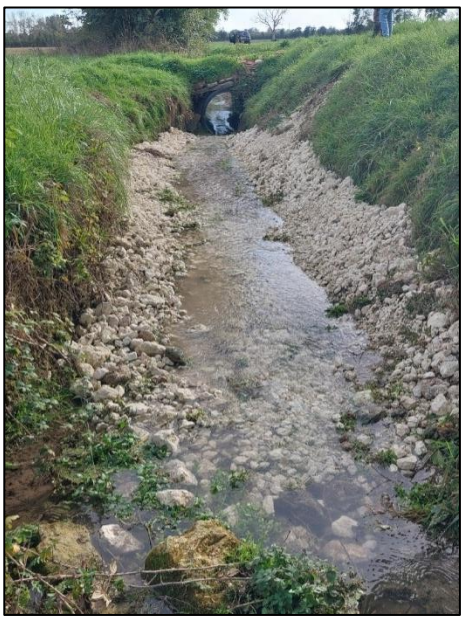

Suivi flore aquatique

Le relevé floristique de la flore aquatique a été réalisé en régie avant les travaux de recharge granulométrique, par inventaire pied à pied (parcours du linéaire en inventoriant toutes les espèces présentes). Le même relevé sera réalisé après travaux pour suivre l'évolution des sites.

Quatre secteurs ont été inventoriés le long du tronçon concerné par les travaux de recharge. Les principales espèces végétales rencontrées sont la Ache Faux cresson, le Carex, la Callitriche

Bilan financier

Prévisionnel transmis aux financeurs : 117 000 € TTC
Montant du Détail Quantitatif Estimatif du prestataire retenu : 108 968.40€ TTC (hors options et ajustement des volumes réels de granulats)
Réalisé fin décembre 2025 : 113 011 € TTC
Reste à réaliser en 2026 : 0 € (opération soldée)

Renat 18 - Seuil réorientation Trézence

Cadrage de l'opération

Commune : Migré
Objectif : Mise en place d'un seuil de réorientation des eaux vers le cours d'eau principal
Fiche du PPG : fiche AVP n°37
Modalités de réalisation : régie

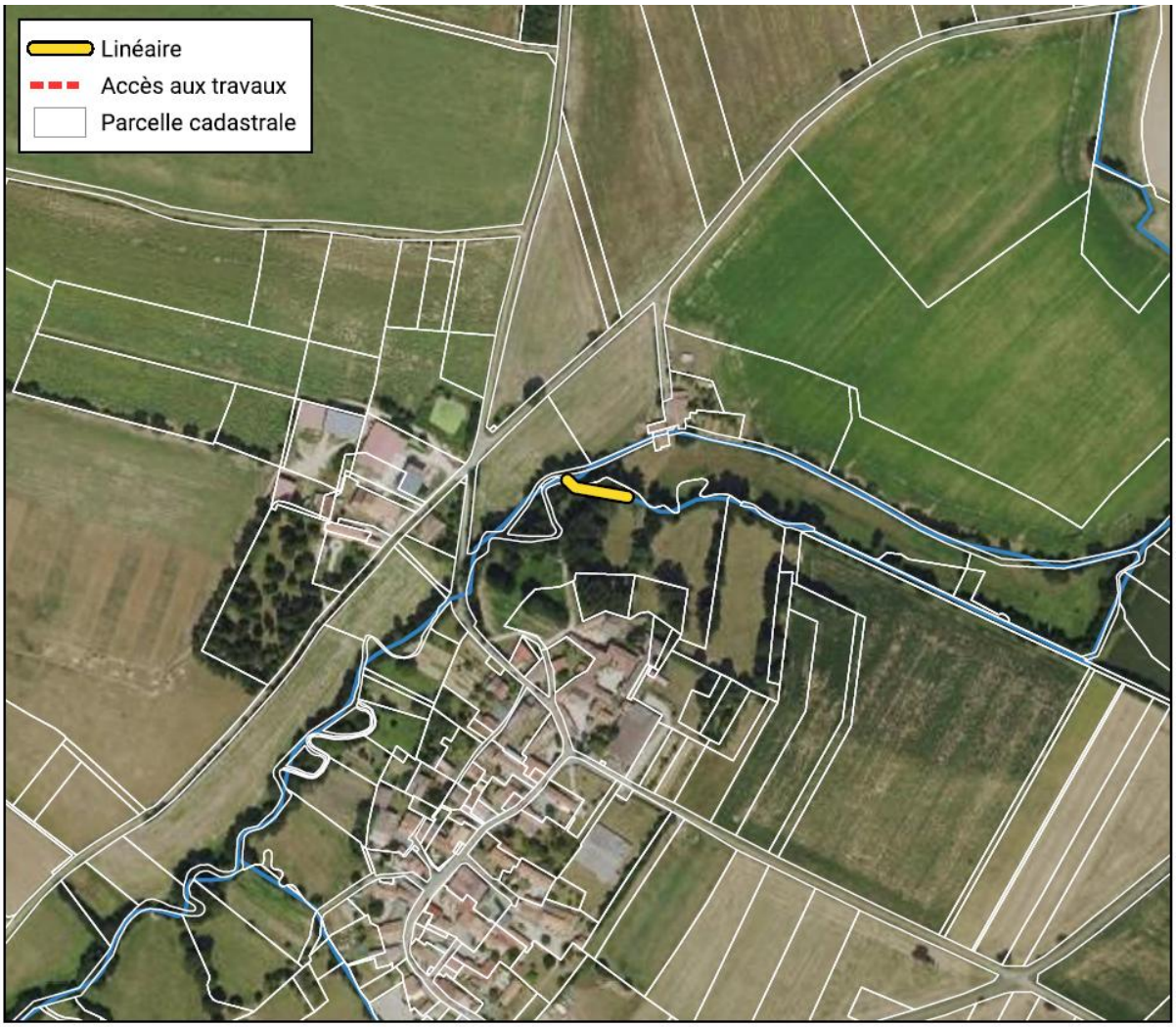

Bilan des travaux

Description des travaux réalisés et analyse des écarts potentiels

Les travaux prévus comprennent :

- L'apport et la mise en place de blocs libres dans le fond du chenal de connexion entre les deux bras de la Trézence afin de constituer un seuil. Les blocs seront placés du côté du chenal principal. Ils seront correctement ancrés dans le fond. La hauteur du seuil pourra être ajustée selon les observations hydrologiques ;
- L'apport et la mise en place de matériaux (Ø20/120 mm) pour combler les interstices entre les blocs ;
- La remise en état du site et de ses abords.

Travaux reportés à 2026 et justification

Ces travaux étant effectué en régie, la priorité à été donné aux travaux plus importants et notamment entrant dans le cadre d'un marché avec une entreprise. Ils seront donc effectués en 2026.

Suivi et évaluation

Suivi photographique

Un suivi photographique sera réalisé en régie avant et après chantier. Le suivi sera poursuivi les années suivantes.

Bilan financier

Prévisionnel transmis aux financeurs : 5 000 € TTC, dont temps régie : 4 000 € TTC, achat de matériel : 1 000 € TTC
Réalisé fin décembre 2025 : Opération non démarrée
Reste à réaliser en 2026 : 5 000 € TTC

SO6 3 - Confortement de berges La Soie - St-Loup

Cadrage de l'opération

Commune : Saint Loup
Objectif : Confortement de berges pour préserver une passerelle et un clapet sur la Soie
Fiche du PPG : fiche AVP n°14
Modalités de réalisation : prestation

Bilan des travaux

Description des travaux réalisés et analyse des écarts potentiels

La restauration de la ripisylve pour l'accès au chantier a été réalisée en régie du 4 au 6 août 2025.
Les travaux de recharge ont été confiés à l'entreprise Dubreuilh à l'issue d'une mise en concurrence dans le cadre d'un MAPA alloti à publicité adaptée.
La visite préparatoire de chantier du 23 juillet 2025 a permis notamment de caler les accès chantier, les zones à traiter, les installations de chantier, les travaux à effectuer.
Le chantier s'est déroulé la semaine du 15 septembre 2025. Une réunion de réception de fin de chantier a eu lieu le 23 septembre 2025.
Ainsi, l'ensemble des travaux a été réalisé, sans écart par rapport au prévisionnel.

Les travaux ont consisté à la mise en place de blocs en rive droite et en rive gauche afin de consolider la berge en aval de l'ouvrage de régulation des niveaux d'eau.
Il était prévu de consolider 6 ml en amont et 6 ml en aval en rive droite (d'après la fiche AVP). Cependant, la consolidation a été effectuée en aval seulement sur 15 ml en rive gauche et 6 ml en rive droite. Les 9 ml effectués en plus en rive gauche s'expliquent par le fait que suite aux mesures prises en phase étude, les crues ont accentué le phénomène d'érosion latérale. En revanche, en amont, l'érosion est beaucoup moins importante et ne nécessitait pas la mise en place de blocs pour consolider la berge.

Suivi et évaluation

Suivi photographique

Un suivi photographique en régie a été réalisé avant et après chantier. Le suivi sera poursuivi les années suivantes.

Bilan financier

Prévisionnel transmis aux financeurs : 6 000 € TTC (initialement prévu en régie, dont 2 000 € TTC de temps régie et 4 000 € TTC d'achat de matériel)
Montant du Détail Quantitatif Estimatif du prestataire retenu : 12 394€ TTC (hors options)
Réalisé fin décembre 2025 : 18 786 € TTC
Reste à réaliser en 2026 : 0€ (opération soldée)

Rechenalisation

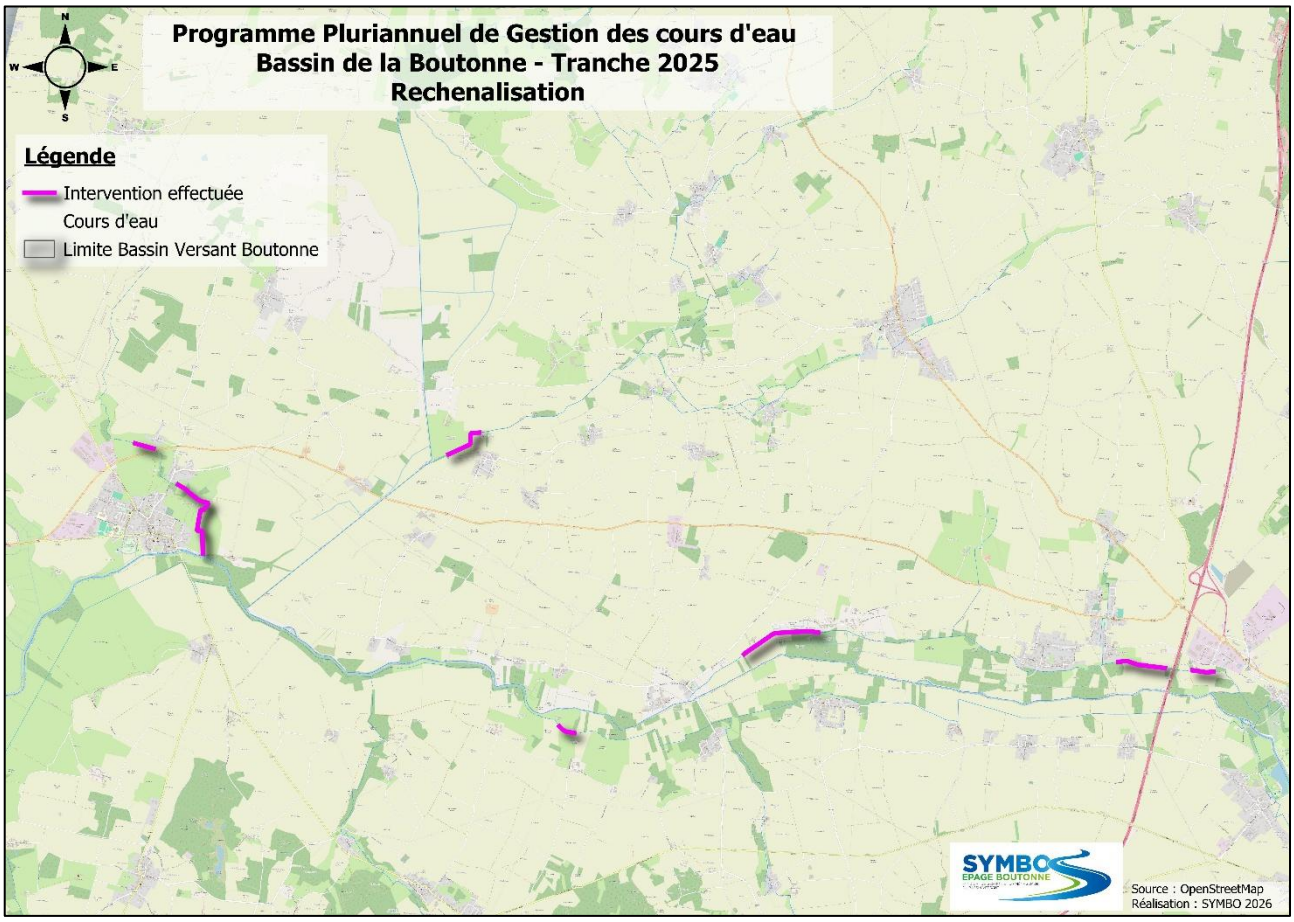

Cadrage de l'opération

Lieux et linéaires :

Nom opération (MAR)	Commune	Cours d'eau	Linéaire
01	La Vergne	Canal Saint Eutrope	165 ml
02	La Vergne	Canal Saint Eutrope	400 ml
03	Torxé	Canal Saint Eutrope	970 ml
06	Les Nouillers	La Boutonne	105 ml
08	Chantemerle sur la Soie et Saint Loup	La Soie	270 ml
09	Tonnay-Boutonne	La Chassieuse	1 060ml
12	Tonnay-Boutonne	La Chassieuse	250 ml
13	Les Nouillers	Le Gouttemer	50 ml

Objectif : Restauration d'un chenal d'écoulement inférieur aux limites vieux-fonds vieux bords pour améliorer les fonctionnalités hydrauliques en zone de marais aval

Fiches actions du PPG : fiche avant-projet 34

Modalités de réalisation : prestation

Bilan des travaux

Description des travaux réalisés et analyse des écarts potentiels

La restauration de la ripisylve pour les accès aux différents tronçons a été réalisée en régie.
Les travaux de recharge ont été confiés à l'UNIMA.
Les travaux ont eu lieu la semaine du 21 juillet au 4 août (Mar 03, 08, 09 et 12) puis le 27 octobre (Mar 06) et enfin du 12 au 14 novembre (Mar 01 et 02).

Les travaux de rechenalisation des cours d'eau situés dans les zones de marais consistent au retrait d'une partie de la vase située dans le fond du lit. L'objectif est de recréer un chenal d'écoulement central afin de permettre la circulation des eaux dans le système de marais. Ce chenal permet notamment de recréer un chenal d'étiage.
Les travaux comprennent :

- Le retrait d'une partie de la vase située dans le fond du cours d'eau afin de recréer un chenal d'écoulement ;
- Le régalage de la vase retirée sur les terrains alentours, en accord avec les propriétaires.
- La remise en état du site de travaux et de ses abords.

Nom opération (MAR)	Commune	Cours d'eau	Linéaire réalisé
01	La Vergne	Canal Saint Eutrope	224 ml
02	La Vergne	Canal Saint Eutrope	549 ml
03	Torxé	Canal Saint Eutrope	927 ml
06	Les Nouillers	Le Canal	172 ml
08	Chantemerle sur la Soie et Saint Loup	La Soie	456 ml
09	Tonnay-Boutonne	La Chassieuse	1 130 ml
12	Tonnay-Boutonne	La Chassieuse	220 ml
13	Les Nouillers	Le Gouttemer	0 ml

Des tronçons ont été rallongés en fonction des observations de terrain. En effet, pour rappel, des mesures des niveaux d'envasement et fonction du niveau d'eau avaient été effectuées. Les secteurs retenus sont les secteurs prioritaires arrêtés en concertation avec les Présidents d'Association de Marais et en fonction des mesures effectuées. Ces mesures ont été reprises en phase construction du PPG par le bureau d'étude de l'UNIMA.
Avant les travaux, ces linéaires ont parfois été affinés. En effet, des mesures ont été reprises en amont et en aval des tronçons retenus. Lorsque le niveau d'envasement été aussi important, le tronçon était rallongé en fonction de la parcelle. Chaque tronçon rallongé a été effectué après accord de la Direction Départementale des Territoire et de la Mer, et après vérification que la Déclaration d'Intérêt Général incluait bien la même nature de travaux, et que les cours d'eau étaient bien identifiés ainsi que les propriétaires.
En revanche Mar 13 n'a pas été effectué et suspendu suite à un désaccord sur l'emplacement du linéaire d'intervention.

Suivi et évaluation

Inventaires ERC

Le Bureau d'études Hydroconcept a réalisé un inventaire selon les méthodes suivantes :

- Rhopalocères : prospection le 11 mars 2025 puis entre le 10 et le 13 juin 2025
- Parcours du linéaire entre le 10 et le 13 juin 2025 pour les taxons suivants :
  - Flore
  - Reptiles
  - Amphibiens : recherche en journée à la vue et détermination au chant
  - Odonates : contact direct et capture au filet
  - Coléoptères saproxylophages : recherche d'individus ou d'indices de présence
  - Mammifères semi-aquatiques : recherche d'indices de présence
  - Chiroptères : détection de gîtes potentiels ou avérés
  - Avifaune : observation à la jumelle et points d'écoute (environ tous les 500m)

Les résultats sont les suivants :

- Des espèces animales remarquables ont été identifiées, à savoir :
  - l'Agrion de Mercure sur le tronçon Mar12 (population de plusieurs dizaines d'individus et de tandems observés) ;
  - La Bouscarle de cetti (Mar03) ;
  - Le martin-pêcheur (Mar13).
- Les habitats remarquables identifiés sont les suivants :
  - La frênaie alluviale (Mar02 et Mar03) ;
  - La Mégaphorbiaie
- Quatre espèces végétales exotique envahissante identifiées, à savoir :
  - L'Arbre à papillon (Mar02) ;
  - L'Erable negundo (Mar02 et Mar09) ;
  - Jussie à petites feuilles (Mar09) ;
  - Jussie à grandes feuilles (Mar08).

Les travaux de rechenalisation n'ont pas vocation à engendrer l'artificialisation des milieux en présence et ont, au contraire, pour finalité d'améliorer les caractéristiques du milieu.
Ainsi, les conclusions sont les suivantes :

- Concernant la Frênaie alluviales, sur le tronçon Mar 02, le niveau d'impact est jugé fort, car l'habitat n'est présent que sous une forme relictuelle correspondant à une bande de 5 à 10m le long du canal. Sur le tronçon Mar 03, le niveau d'impact est faible à moyen en raison d'une emprise totale du milieu plus importante.
  Cependant, les secteurs présentant ces enjeux habitats n'ont pas été impactés car les travaux ont été effectués sur la berge opposée et donc adaptés pour éviter ces enjeux.
- Concernant l'Agrion, le projet de rechenalisation n'entraine, à terme, de disparition de l'habitat de cours d'eau sur le site, au contraire, les caractéristiques après restauration sont probablement plus favorables à l'espèce avec des alternances de radiers et mouilles et des berges douces qui permettront un meilleur développement d'herbiers aquatiques. Le projet ne prévoit d'installer de ripisylve, mais bien de maintenir un cours d'eau avec un lit bien éclairé. Des impacts peuvent potentiellement être présents lors de la réalisation du chantier, notamment du fait de l'arrachage des herbiers lors des interventions de retrait des vases. Des impacts peuvent potentiellement être présents lors de la réalisation du chantier, notamment du fait de l'arrachage des herbiers lors des interventions de retrait des vases.
- Les impacts des travaux ont été jugés nuls ou faibles sur les différents groupes, soit, car leurs principaux habitats ne sont pas directement concernés, soit, car la période d'intervention est en dehors des périodes sensibles pour les espèces, ou en dehors des périodes de fréquentation.

Suivi photographique

Un suivi photographique en régie a été réalisé avant et après chantier. Le suivi pourra être poursuivi les années suivantes.

Protocole Mhéo : Piézomètres et relevés pédologiques

Un relevé pédologique a été effectué sur deux tronçons concernés par la rechenalisation, un sur un affluent de la Boutonne en zone de marais (La Monardière) et le second sur le Canal parallèle à la Boutonne. Trois piézomètres par secteur ont été installés après analyse du sol. Ces piézomètres sont installés dans le cadre du protocole « Piézométrie » de la boîte à outils MhéO, et ainsi de définir un indicateur, à savoir : la dynamique hydrologique de la nappe. L'objectif est de caractériser la distribution des valeurs annuelles de la nappe pour un suivi à moyen et long terme de la dynamique hydrologique par des piézomètres.

Bilan financier

Prévisionnel transmis aux financeurs : 32 000 € TTC
Montant du Détail Quantitatif Estimatif du prestataire retenu : 31 473.60 € TTC (hors options)
Réalisé fin décembre 2025 : 21 320,40 € TTC
Reste à réaliser en 2026 : coût du relevé topographique après travaux

Tableau des réalisation 2025

Nature de l'Opération	Fiche	Identifiant	Pourcentage de réalisation
Restauration de la ripisylve et gestion des embâcles	Action 01	/	33%
Gestion des Espèces Exotiques Envahissantes	Action 02	/	100%
Régulation des populations de ragondins (Deux-Sèvres)	Action 02	/	100%
Gestion coordonnée des ouvrages	Action 03	/	80%
Aménagement d'abreuvoirs, de clôtures et de passages aménagés	Action 18 19	/	30%
Restauration de la zone humide de Chizé	AVP N°35	ZH 01	100%
Renaturation de la Grande Planche à Coivert	AVP N°26	Renat 12	75%
Renaturation du canal Saint Eutrope à Saint Jean d'Angély	AVP N°22	Renat 08	95%
Renaturation du Pouzat à Essouvert	AVP N°20	Renat 06	10%
Correction d'une incision sur la Soie à Chantemerle sur la Soie	AVP N°11	SO 5.1	100%
Renaturation du bief du moulin à Bernay Saint Martin	AVP N°18	Renat 14	100%
Seuil de réorientation des eaux sur la Trézence à Migré	AVP N°37	Renat 18	0%
Confortement de berge sur la Soie à Saint Loup	AVP N°14	SO 6.3	100%
Rechenalisation en marais aval sur les communes de la Vergne, Torxé, Les Nouillers, Chantemerle sur la Soie, Saint Loup, Tonnay Boutonne	AVP N°34	MAR 01.02.03.06. 08.09.12	100%